

UNIVERSITE
ce qui ne va plus

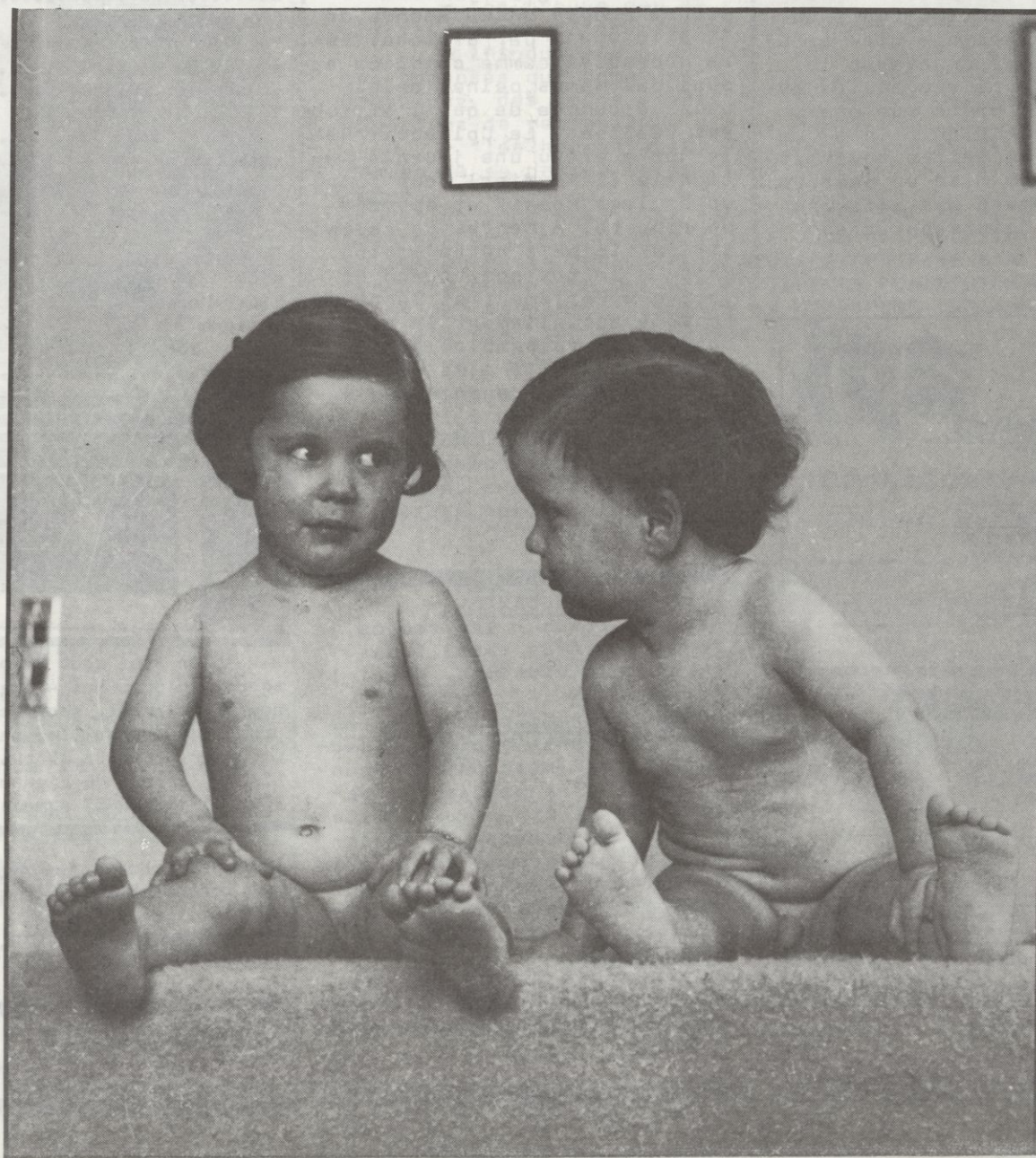
apl

CHAQUE MERCREDI 4F • INFORMATIONS

REGIONALES • N° 106 DU 30 JAN AU 6 FEV 80

CONTRACEPTION MASCULINE

balbutiements



PAGE d'deux

GUERRILLA MURALE

La ville de Nantes avait précédé la nation française en promulguant la loi sur l'affichage libre. Pollution, saleté des murs, désordre du paysage urbain, les justifications sont racoleuses. Nantes Ville Propre. Les résultats: restriction de l'impact des collages, recouvrement plus rapide, plus facile par les puissants de l'affichage, menaces, amendes pour les associations et groupes contre-venants, mobilisation de l'opinion contre les colleurs sauvages. Un exemple après la fête antimilitariste de Rocheservière, n'a rien trouvé de mieux que d'envoyer la facture de décollage au... Paysan qui avait prêté son champ pour la fête (12,50 F le m² de décollage). La Mairie envoyait auparavant une mise en demeure avec emplacement des affiches à décoller. Maintenant c'est



directement la facture de décollage qui arrive sans prévenir. Au niveau national, la loi s'annonce mal: Pour toute affiche sauvage, l'afficheur pourra écopier d'une amende de 50 à 10 000 F par affiche. Sera poursuivi comme complice et puni des mêmes peines celui pour le compte de qui l'affiche est réalisée. Le Collectif Fête le Mur a prévu une journée nationale (2 février) pour faire un collage massif et sauvage de riposte. A Nantes un collectif participe à cette action. Enjeu d'importance, quand on sait que Parlement et Sénat se renvoient actuellement la balle tendant vraisemblablement vers le texte le plus répressif. A Nantes, rendez-vous samedi 2 fév. à 11h à l'APL (le matin) (seaux, colle, pinces seront les bienvenus). L'action aura sans doute lieu l'après midi (bien mystérieux, tout ça).

WEEK-END SANGLANT

Trois morts sur les routes, Joël Léauté ne faisait pas partie des victimes. Merci l'Armée!..

DRAME DE LA MISERE

Une assistante sociale, alertée par des voisins, a découvert, dans un taudis, le petit Joël Léauté affamé. Elle a fait une demande de placement et a contacté le juge du T.P.F.A. de Rennes qui s'occupe de trouver un foyer d'accueil.

SCANDALE!

Découverte à Rennes par des passants stupéfaits, d'un entrepôt d'insoumis. Affaire à suivre...



DIVERS

Fête le mur, petites annonces sommaire.....P. 2

SEXUALITE

La contraception.....P.3-4

A.P.L. RELAXE.....P. 4

ARMEE

Retour de Renvois.....P.5

INTERNATIONAL

Guerre et Paix.....P.6

Le monde entier à l'heure de

Moscou.....P. 7

CAMBODGE.....P.7

IMMIGRES

Nantes, Nasser l'indéfendable.P 8

Angers, interview d'étudiants.P.9-10

ECOLE

Bavures.....P.10

B.D.....P.II

ECOLE

Fac's 2ou 3 choses qui ne vont

plus.....P.12-13

Classe de C.P.A.....P.14

VENDEE

Enquête F.J.T. LA Roche.....P.15

calendrier vendéen.....P.15

ANIMATEURS

En grève !.....P.16-17

Où sont les centres sociaux?..P.17

CULTURE

Rock

Tiers-Monde

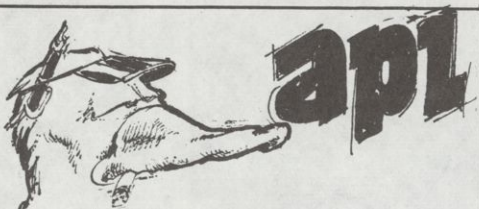
Afrique

Femme libre

P. 18

CINEMA

P.19



REUNION DE REDACTION

Le samedi matin, de 10h à 12h30.
réunion de rédaction ouverte à tous.

PERMANENCES

Tous les jours: 17-19 h

Telephone: 76.26.33.

ABONNEMENT

Un trimestre: 12 numéros : 48 F. Soutien : 50 F.
Un semestre: 24 numéros : 90 F. Soutien : 150 F.
Un an 48 numéros : 180 F. Soutien : 250 F.

Nom, prénom

Adresse

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest** et l'envoyer à l'APL, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal

NOM

PRENOM

ADRESSE



J.H. bien sous tout rapports, sobre, aujourd'hui 48 kgs, logé nourri, blanchi, recherche pour promenade tranquille, une heure par jour. Joindre photo. Joël LEAUTE, arrêts de rigueur. Quartier FOCH 35998 RENNES Armées.

Reprise de bail d'un appart. 5 pièces confort 1400 F/mois. Rue Jean Jaurès libre de suite.
Tel : Claudine PICHÉRIE.
76.75.28. 15 à 20h.

CHERCHE 4 L 72-73.
Tel : Odile BOUVAIS 71.77.41.

HOMMES

LE CONTRACEPTION



Une affiche-gag sur les murs de Nantes. Un article dans Libé du samedi 19 janvier "Ils ont expérimenté la pilule pour homme"! Alors le débat est-il réellement amorcé?

Contraception = acquis du mouvement des femmes. L'équation est vite trouvée. Et, en général, personne ne remet en cause cet acquis.

**LE
PIULE
POUR
HOMME ?**



MAIS aussi bien du côté des hommes que des femmes, l'exclusivité fait problème. Pour les femmes qui subissent seules les aléas de la contraception. Pour les hommes exclus de toute responsabilité dans une contraception satisfaisante pour les deux partenaires.

Nous sommes quelques-uns constitués en Groupe de Recherche sur la Contraception qui pensons que la contraception masculine (réversible ou irréversible) doit devenir une revendication de ceux et celles que la contraception actuelle ne satisfait pas.

l'enjeu

La contraception masculine, c'est sans doute des risques à mesurer:

- l'accentuation du contrôle du pouvoir d'état sur l'information ou la production

des moyens contraceptifs selon les politiques familiales ou démographiques (cf. l'Inde pour la vasectomie)

- la remise en cause d'une conquête des femmes sur

De documents, transmis par l'O.M.S. (Organisation Mondiale de la Santé), on peut tirer ces infos:

1. Il existe 21 centres mondiaux de recherche clinique sur les problèmes de la contraception (dont 17 dans les pays dits en voie de développement). Evidemment aucun en France!...

2. On constate un développement important de la contraception féminine (amélioration de techniques, nouveaux produits: anneaux vaginaux, implants hormonaux..)

3. Quant à la contraception masculine, l'O.M.S. est contrainte d'avouer:

- "on trouve peu de chercheurs, notamment des cliniciens qui s'intéressent à la question".

- l'industrie pharmaceutique répugne à élaborer des composés qui demandent un temps d'expérimentation très long, des coûts expérimentaux élevés et des perspectives de rentabilité discutables.

- "les hommes acceptent moins volontiers que les femmes de se porter volontaires pour des essais cliniques".

ET POURTANT... EN 1945, PINCUS MIT AU POINT LA PREMIERE PILULE CONTRACEPTIVE A BASE DE PROGESTATIFS DE SYNTHÈSE, CETTE CONTRACEPTION ORALE FEMININE N'A ETE POSSIBLE QUE PARCE QUE LES MOUVEMENTS FEMINISTES AMERICAINS ONT RECLAME ET FINANCE LA RECHERCHE (NOTAMMENT LE PLANNING FAMILIAL de Margaret Sanger).

| niveaux d'intervention | CONTRACEPTION MASCULINE | MASCULINE produits | efficacité |
|---|--|--|---|
| | mechanismes | substance | |
| Inhibition de la libération des gonatotrophines | hypothalamus hypophyse LH RH | Mocage LH RH LH RH analogue | isolée - utilisée en spray chez les femmes → efficace chez femmes à essayer chez hommes |
| gonadotrophines LH FSH | suppression FSH LH par substances non stéroïdiennes | IMAO antihypertenseurs amines dérivés de l'hydrazine | ipronazide - paralyline réserpine scopolamine - adréraline nastalan - procarbazine |
| | | oestrogènes progestatifs | progesterone - acétate de médroxyprogesterone - noréthynodrel - norethandrone - acétate de chlormadinone - novéthyltestosterone testostérone - méthyltestostérone - fluoxyméthostérone - norethandrolone |
| sécrétion des androgènes spermatogénèse | suppression FSH LH par substances stéroïdiennes | androgènes + progestatifs | acétate de médroxyprogesterone + testostérone |
| | | androgènes + progestatifs | testostérone + norethandrone ou norethandrone ou R 2223 éthyltestostérone - méthyltestostérone - énanthane de testostérone - propionate de testostérone |
| Fonctionnement des glandes annexes | inhiber la capacité des spermatozoïdes | inhibiteur de la fonction épilydimaire | a-chlorhydrine - dérivés monocholestérols du glycérol méthyle diméthane sulfate - hypochlorite - acétate de cyproterone chlorure de cadmium |
| | | injection d'inhibeur régulateur de FSH | inhibine synthétique |
| Spermogénèse, Spermatoxénèse | inhibition directe | au niveau des spermatozoïdes | thiopeps - dérivés des amines éthylées - esters sulfoniques (busifan) nitrofuranes - nitrofurantoin - prednisolone - thiophènes - dichloroacétyldiamine (chloramphenicol) - diméthylpyrrole - trinitroxyrènes - chlorocyclohexane - cyclophosphamide - aldéhydes - moutardés azotés - dérivés de l'éthylamine - desters de l'acide méthylsulfonylique cochicine - myrdazone - triméthylphosphoacide indazole carboxylique |
| | | sur l'épithélium germinatif | acétate de cyproterone citrate de clomiphène |
| testicules acrosome | inhibition du processus éjaculatoire | antiandrogène antioestrogène | antihyaluronidase - anticroscine : pas encore synthétisés ! |
| | | antianzymes de l'acrosome | antianzymes de l'acrosome |
| spermatozoïde | inhiber les synthèses protéiniques | gonospor | Expérimenté en Chine |
| | | chaleur ultrasonique irradiations | "à la surprise" ou "à chaud" - à l'usage |
| Ecoulement du sperme | éjaculation rétrograde anticorps antiglycoprotéiniques | section différentiel | guantéthidine et thioridazine injection de sperme |
| | | inhibition de la motilité | sa. msa |
| Sperme dans voies génitales féminines | inhibiteurs de l'acrosome - TCLK-NPCB | inhibiteurs de l'acrosome - TCLK-NPCB | potassium diminue - effets secondaires |
| | | inhibiteurs des enzymes de la pièce intermédiaire | risques tératogènes altérations génétiques toxique irréversible - atteintes rénales irréversible à 80% efficace |

leur contraception (aussi bien pour le choix de leur(s) partenaires(s) que pour le choix d'enfant(s)). On peut objecter que la contraception masculine n'est en aucun cas l'annulation de la contraception féminine.

- la question de confiance risque d'être plus aiguë, le risque de grossesse restant pour la femme qui fait confiance à un homme se disant contracepté.

Là encore, dans le doute sur l'affirmation du partenaire, rien n'interdit à la femme de prendre sa propre contraception.

La contraception masculine selon nous, ce sont aussi des brèches à ouvrir:

- la contraception masculine, cela peut être des représentations de la virilité remises en cause (corps intouchable, contraception = problème féminin,...)

- la contraception masculine, c'est encore la contraception pouvant être partagée à risques égaux: actuellement la femme n'a d'autre choix que de vivre - bien ou mal - la contraception dans un corps cobaye. Pour des femmes, sans solution possible de contraception, c'est aussi une alternative importante.

- la contraception masculine, c'est une possibilité de réduire le déséquilibre des rôles dans conception - maternité - éducation. Si la maternité est biologiquement le lot des femmes (même si selon les civilisations, la valeur culturelle de la grossesse peut varier entre homme et femme), la rotation ou l'alternance des "tâches" contraceptives ou éducatives peut être un élément de changement des rapports privés et sociaux.

- la contraception masculine, cela peut être enfin et surtout un mot d'ordre d'auto-



nomie masculine. Incitation à la conquête de la libre disposition de son corps dans les rapports hétéros. A chacun et chacune sa possibilité de contraception...

Un enfant si je veux, quand je veux... Parole d'homme aussi..

A Nantes, un groupe

Un groupe de recherche s'est donc formé sur Nantes. Un point rapide sur sa pratique:

- envoi d'une lettre ouverte aux députés et sénateurs de Loire-Atlantique pour que soit posée la question de la contraception masculine lors du débat sur la reconduction de la loi Veil (financement de la recherche, légalisation de la vasectomie...)

- débat interne sur les problèmes de fond posés par la contraception masculine

- travail de documentation sur les tentatives d'expérimentation dans le monde de nouvelles techniques contraceptives (sources de l'Organisation Mondiale de la Santé par exemple)

- contact avec le groupe ARDECOM à Paris (Association pour la Recherche et le Développement de la Contraception Masculine). Ce groupe a dressé le bilan d'une expérimentation d'une "pillule" par 6 hommes pendant 1 an. A la demande des groupes ou individus de diverses origines, il a été établi des contacts pour une expérimentation plus large de nouveaux moyens contraceptifs.

Il est frappant de constater que nous sommes pour l'instant très peu sur Nantes dans ce groupe de recherche. Ce texte est donc aussi un appel aux hommes et femmes intéressés par deux axes de travail:

- une possible expérimentation concrète de contraception masculine (à discuter avec des médecins du S.M.G. pour un protocole d'expérimentation) - méthode du médroxyprogestérone + testostérone (pilule et enduit sur le corps - méthode du réchauffement testiculaire,

- un travail de contact avec groupes et organisations susceptibles de faire pression pour la possibilité d'une contraception masculine (légalisation de la vasectomie, financement d'une recherche par exemple dans le cadre de la recherche universitaire publique. Nous pensons que le Planning Familial et le Syndicat de la Médecine Générale pourraient être des relais importants pour un tel travail.

PROCHAINE REUNION DU GROUPE ET DES HOMMES ET FEMMES INTERESSES chez L. Vérité, 2, Place de la Bourse, Nantes mardi 5 février 20h30.

APL: RELAXE

Il est des affaires pour lesquelles le Tribunal de Nantes ne souhaite pas, simple-t-il que l'on fasse trop de publicité... Pour des motifs bien différents.

La semaine dernière, on passait discrètement une affaire de Sauna du Bd Guisthau où l'on faisait des choses que la morale réprouve. Madame Jeanne tenait en effet un bordel de luxe fréquenté par le gratin nantais. L'affaire pouvait éclabousser le beau monde et on évoqua à mot couvert cette affaire devant un tribunal compréhensif. L'heure tardive avait découragé le public

Lundi, lorsque notre directeur

de Publication Bernard Lambert était appelé à la barre, le public était rentré diner et la presse avait quitté son banc.

L'affaire remonte à deux ans. A cette époque, nous avions publié un texte d'élèves du Lycée Vial dans lequel ces derniers dénonçaient les pratiques pédagogiques de leur professeur M. JOSEPH. Au passage, ils l'avaient accusé de "sympathie fasciste".

Monsieur JOSEPH porta plainte en diffamation et après bien des débats de procédure, l'affaire venait à l'audience de correctionnelle, présidée par M M. Quinaud

- Sur le fond, l'affaire pouvait présenter quelques difficultés,

mais d'emblée, Yan Choucq, avocat de l'A.P.L. soulevait un point de procédure.

"Dans cette affaire, M. Lambert a été convoqué sur commission rogatoire et entendu comme témoin par les gendarmes. Il ne pouvait donc pas bénéficier des garanties que la loi accorde à l'inculpé". En matière de Presse le délit est constitué par la publication du texte, la divulgation de la pensée au public. Le directeur de publication est donc directement responsable, l'auteur de l'article n'est que complice. Bernard Lambert aurait dû être entendu en tant qu'inculpé.

"Il y a violation des droits de la défense" Ce point de droit, brillamment plaidé, balayait littéralement les arguments de Me Merand représentant la partie civile.

Le tribunal, suivant les arguments de la défense prononça la relaxe.

D.B.

armée

RETOUR DE RENVOIS

L'article de l'APL relatant le dernier renvoi de livrets militaires, ainsi que la lecture du dossier correspondant, suscitent quelques réflexions. A priori on peut croire que l'antimilitarisme se porte bien. En fait, chaque année nous voyons un "contingent" de renvoyeurs s'organiser. Quant à dire que le mouvement devient populaire? Depuis 1970 on s'aperçoit que cela n'évolue pas.

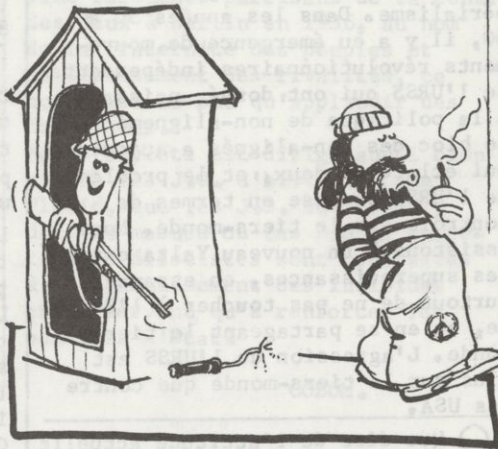
C'est là qu'en découvrant et lisant le dossier quelques escroqueries. L'antimilitarisme est réduit aux seuls recensés par la "coordination régionale des renvoyeurs", mouvement d'inspiration religieuse. Sont passés sous silence des renvois collectifs de livrets en 1975 et 1977. Mais il faut dire que ceux-là n'avaient pas beaucoup d'inspiration religieuse. Nos dix renvoyeurs se réfèrent à tout un courant d'antimilitarisme qui est en fait tronqué notamment sur le sujet de la guerre d'Algérie. Il n'est nullement fait mention non plus des luttes des appelés en 1974-1975 et après. Ceux qui se font reformer par la psychiatrie, les déserteurs ce ne sont pas des vrais antimilitaristes? Ils n'ont pas des motivations claires sans doute. Et le GRIM? Il n'a peut-être jamais existé.

Quand on est sensibilisé à l'antimilitarisme, si on a un peu milité, c'est dur de ne plus rencontrer que des boutiques idéologiques qui ne prennent pas en compte les autres formes de lutte. J'ai assisté à des manifs de soutien à des insoumis à Rennes, à des renvoyeurs à Nantes. J'ai assisté à la manif de soutien à Musset/Lambert. Et bien, c'est pas les mêmes manifestants!

Et pourtant je voudrais bien connaître quelles véritables divergences idéologiques. Le dossier est éclairant à ce point de vue: on y parle beaucoup de l'armée en tant qu'outil de répression des grèves, d'armée de guerre civile, de militarisation (Lar-

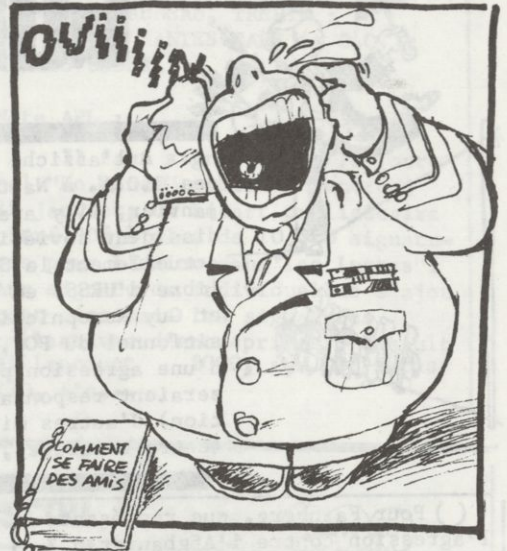
zac, TPFA, propagande, vente d'armes), de colonialisme. On y parle peu de nucléaire (le nucléaire militaire uniquement le nucléaire civil c'est sans doute pas le lieu d'en parler)? On commence à parler de phalocratie. Et puis le dossier indique bien une fois ou deux que l'armée a partie liée avec le capitalisme, le soutien aux régimes totalitaires.

En fait il ne s'agit que d'un amalgame de constatations plus ou moins justes, mais qui,



mises bout à bout, ne font pas une ligne de pensée cohérente et globale. Ce type de

Au quartier Foch de la prison de Rennes, les militaires refusent d'alimenter Joël Léauté depuis 10 jours maintenant. Peut-être les 24 % du budget national réservés à l'armée ne suffisent-ils pas à financer les cuisines des casernes! Bien qu'il ait rencontré, vendredi, le psychiatre de service, Joël conserve un excellent état mental... mais sa courbe de poids tombe en chute libre. Et il n'est pas le seul dans ce cas! D'autres pauvres garçons, affamés eux aussi de par leur incarcération, ont été contaminés par l'ambiance malsaine de la taule: ils sont maintenant



raisonnement n'est d'ailleurs pas propre à ce mouvement philosophico-religieux. On peut l'entendre aussi chez les insoumis à tendance anarchisante.

Ce qui devient insupportable c'est que tout y est exprimé en terme de morale. Dans le dossier on y parle de "lacheté du peuple", "lacheté de troupeau", "formation militaire contraire à l'éducation familiale". Le budget de l'armée est supérieur à celui de l'Education. Alors l'école c'est bien? Et pas la caserne. On apprend pas à fermer sa gueule à l'école? A être phalocrate? A accepter les lois économiques et politiques qui nous régissent?

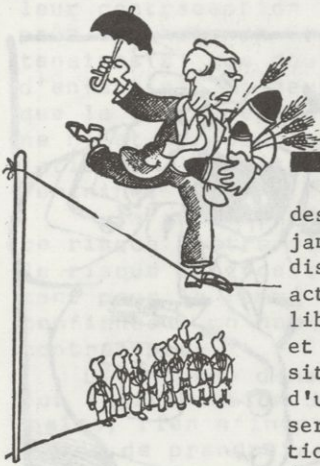
Je ne veux pas dire par là que le dossier n'est que sectaire. Certains renvoyeurs y expriment une solidarité plus globale. Mais il y a tellement d'ambiguïté, de morale que je ne suis pas prêt à y apporter mon soutien.

G. B. ■

également insoumis.

Laisserons-nous le virus décimer nos troupes?... On s'autorise à penser dans les milieux autorisés, qu'on donnerait l'autorisation au juge d'instruction de contacter Joël Léauté en début de semaine mais aucune confirmation officielle ne nous est parvenue. Pour en savoir plus, contacter le Comité de Soutien, N. Simon, 11 rue J.J. Rousseau, 44000 - Nantes. tel. 48.69.43
Contre votre participation financière, vous pourrez assister à la soirée que Joël donnera à sa sortie de prison pour dédicacer les communiqués de presse. CCP 1179 74 S - Nantes.

GUERRE ET PAIX



A l'affiche du rassemblement des C.C.A. à Nantes, le samedi 18 janvier, il y avait Victor Fainberg dissident soviétique représentant actuellement le SMOT (Syndicat libre d'URSS) en Europe de l'Ouest, et Guy Konopnicki, militant oppositionnel du PCF, récemment victime d'une agression physique dont seraient responsables (selon Libération) d'autres militants du PCF (entre camarades, la virile frater-

nité). Interlocuteurs intéressants dans notre trouble période où les nouvelles internationales ne cessent de nous rendre optimistes. D'où nos questions, empreintes d'inquiétude, sur l'URSS et ses ambitions, la guerre mondiale, les positions du PCF. Autant dire, et vous allez le constater, que nous avons été largement rassurés : toutes ces histoires ne font que débiter... Attention la suite.



○ Pour Fainberg, que représente l'agression contre l'Afghanistan ?

● Disons que pour nous, ce n'est pas réellement une surprise. Le point de départ de cette affaire, c'est la désintégration de la société soviétique. Pour y remédier, et pour trouver un moyen de réunification nationale, l'URSS utilise l'expansion territoriale. Ce n'est donc pas très neuf, et nous avons déjà dit depuis longtemps que la préparation des J.O. allait servir de prétexte pour en finir avec la dissidence : les J.O. se réaliseront sur nos OS. Il n'y a donc accentuation de la répression, en particulier vis-à-vis des religieux. Nous sommes dans une situation identique à des préparatifs de guerre. La prochaine victime pourrait être la Yougoslavie, même si je pense que le véritable enjeu, c'est actuellement l'Iran.

○ Que pensez-vous des réactions de l'Ouest ?

● Les forces de l'Ouest sont trop favorables à une politique comme à Munich en 1938... Ces forces encore trop illusionnées, ont leur centre à Paris. Il existe une union entre les grandes entreprises françaises, le PCF et les couches dirigeantes du pays dont Giscard d'Estaing et Chirac. Cette union irresponsable favorise l'actuelle politique de l'URSS, et je condamne l'Occident en ce sens qu'il permet cette politique. Pour nous, le boycott des J.O. serait une protection car un frein à la répression : les autorités y regardent à deux fois si la menace se précise.

○ Qu'en pense Guy Konopnicki ?

● Le véritable problème, c'est celui de la nature de l'URSS. Il est drôle de constater que depuis le voyage de Marchais à Moscou, l'URSS est représentée comme miraculeusement révolutionnaire dans "l'Humanité". En fait, les intérêts d'Etat à défendre placent désormais l'URSS en situation objective d'impérialisme. Dans les années 50 à 60, il y a eu émergence de mouvements révolutionnaires indépendants de l'URSS qui ont donné naissance à la politique de non-alignement. Le bloc des non-alignés a aujourd'hui éclaté en deux, et le problème de l'URSS se pose en termes de contrôle sur le tiers-monde. Nous assistons à un nouveau Yalta entre les superpuissances, en essayant surtout de ne pas toucher à l'Europe, et en se partageant le tiers-monde. L'agression de l'URSS est plus sur le tiers-monde que contre les USA.

○ Que dire de l'attitude actuelle du PCF ?

● Le revirement actuel, c'est à nouveau l'alignement sur Moscou. Entre les intérêts de la classe ouvrière et ceux de l'URSS, les dirigeants du PCF préfèrent ceux de l'URSS. Le marché passé entre les forces occidentales et l'URSS, c'est le statu quo européen. D'où, la

politique du PCF ne peut être qu'anti-électorale pour empêcher un déséquilibre politique en France et en Europe. Le cours actuel sectaire du PCF est voulu et guidé pour éviter toute victoire de la gauche. En plus, il permet de renforcer l'appareil.

○ Peux-tu préciser l'impact actuel du texte pour une nouvelle union PC-PS signé actuellement par 8500 personnes ?

● Le point positif de cette initiative, c'est que nous sommes sortis de la contestation intellectuelle à coup de communiqués en permettant une dynamique militante unitaire.

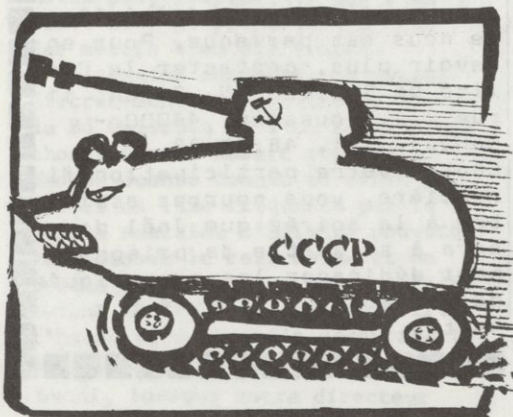
La signature de nombreux militants de la CGT fait qu'il n'est plus possible de la diriger comme avant. Le PCF ne pourra plus s'en servir comme simple courroie de transmission. La direction du PCF est sur la défensive. J'ai adhéré au PC à 16 ans et j'en ai maintenant 31. C'est la première fois que je vois la direction du PC se sentir obligée de publier dans l'Humanité les positions de militants en accord avec la direction.

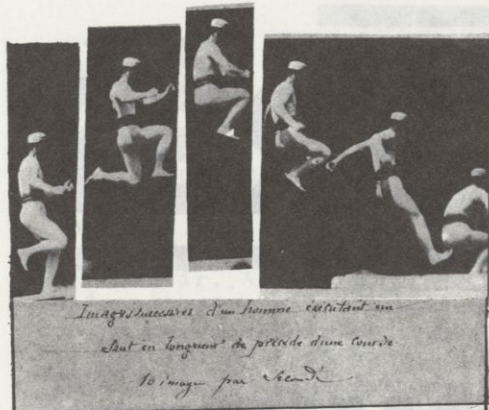
Propos recueillis par Polka licencié du KGB, intérimaire à la CIA.

L'APPEL DES 100

Suite à l'initiative de 100 militants du PC et du PS et hors de ces partis pour l'"union dans les luttes", des travailleurs et militants syndicalistes du centre de tri postal de Nantes Gare ont repris cet appel et fait circuler une pétition : "Oui, il faut l'union dans les luttes. Il faut imposer l'unité de tous nos syndicats, de tous les partis, de toutes les organisations qui se réclament des travailleurs, et notamment du PC et du PS, une union forgée dans le combat quotidien, contre la politique d'austé-

té et pour la satisfaction de nos revendications. L'unité réalisée dans l'action pourra seule mettre en échec les divisions d'état-majors. C'est le meilleur moyen pour favoriser la coordination des luttes et pour avancer vers la grève prolongée, unitaire, tous ensemble, contre l'austérité et le gouvernement. (nous proposons de tenir une réunion des signatures de cet appel pour décider de l'utilisation de cette pétition et des suites à y donner)."





Une centaine de travailleurs CGT, CFDT et non syndiqués ont signé cette pétition.

Les signataires se sont réunis et ils proposent aux travailleurs et militants de prendre partout la même initiative.

Cette pétition a été communiquée aux organisations politiques et syndicales de l'entreprise, aux fédérations PC, PS, UDB et aux UD CGT, CFDT, CGT-FO de Loire Atlantique.

Pour tous contacts pour rencontre et informations complémentaires, s'adresser

: ANEX, MARTIN L. TRAVERSE, AUNEAU, TREHIN : TRI POSTAL NANTES GARE 44 040 NANTES CEDEX.

Note APL :

Il faut signaler que le journal "Le Monde" publiait vendredi 25 janvier, un encart publicitaire intitulé "Déjà plus de 10 000 signatures pour l'union dans les luttes". Aux signatures individuelles s'ajoutent désormais les signatures collectives d'entreprises : Renault Billancourt 1000, aux CCP Paris 250, etc...

Le monde entier à l'heure de Moscou

A l'heure où le boycott des J.O. de Moscou est à la "une" de l'actualité, le COBOM de Nantes précise qu'il n'est nullement gêné par les positions de Jimmy Carter. Pour ce dernier il n'est question de boycotter que l'URSS en tant que Pays organisateur. Pour le COBOM, de la même manière que pour le COBA en 1978 lors du Mondial en Argentine, il s'agit de boycotter simultanément l'URSS et les J.O. comme compétition sportive réactionnaire servant les intérêts d'Etat et des firmes multinationales. Notre condamnation de l'intervention militaire en Afghanistan s'ajoute à la dénonciation que nous faisons de l'atteinte aux droits de l'homme en URSS, ainsi qu'aux libertés fondamentales, en particulier les libertés syndicales. Le degré de la répression intérieure

à l'URSS justifie amplement le boycott de ce pays, et nous n'avons pas attendu l'occupation de l'Afghanistan pour l'affirmer.

Aus idéalistes amoureux du sport pur désirant le retour aux sources prônées par Coubertin, nous rappellerons que ce dernier fut un des plus farouches partisans de la tenue des Jeux à Berlin en 1936, au nom de la fraternité des peuples et du dépassement des rivalités, ce qu'Hitler ne put qu'applaudir des deux mains.

Notre boycott est dirigé aussi bien contre les J.O. d'hiver de Lake Placid, que les J.O. de Moscou, dans la mesure où ces hautes compétitions élitistes sont contraires à l'épanouissement des individus et ne servent qu'à renforcer les pouvoirs d'Etat.

COBOM.



La prochaine réunion du COBOM aura lieu le Jeudi 31 janvier 20H30 au local de l'APL 26 bis Bd Schumann. Nous signalons la parution de l'"Epique" n°5 - 3F. Au sommaire : Moscou, jeux asilaires, Lake Placid jeux pénitenciers, les syndicats libres en URSS, la mascarade olympique etc... Nous précisons la semaine prochaine où "l'épique" sera en dépôt.

CAMBODGE

Tragiquement affaibli par le régime Pol-pot, le peuple cambodgien subit aujourd'hui le joug de ses prétendus libérateurs :

l'armée vietnamienne. Hanoi exige en effet le contrôle sur toute l'aide humanitaire tant pour obtenir la reconnaissance internationale du nouveau régime que pour assurer son emprise sur la population. De ce fait, selon le C.I.C.R. et l'Unicef, sur 43 000 T de riz acheminées au Cambodge, seuls 600 T ont été distribués. Manque de camions nous dit-on pour expliquer que l'aide internationale pourrit dans les dépôts. Pourquoi les canons de l'armée vietnamienne peuvent-ils s'avancer jusqu'à la frontière thaïlandaise et pas les camions de vivres ?

Pourquoi les autorités en place à Phom Penh s'opposent-elles à la libre circulation au Cambodge du CICR, de l'Unicef, de Médecins sans Frontières.

Un comité Cambodge existe à Nantes. Il organise une réunion -

débat le vendredi 1er février au Centre Social rue du Breil à Nantes (Le Breil Malville). Y seront présentes plusieurs associations humanitaires solidaires du Cambodge. Le comité Cambodge est ouvert à toute personne désirant manifester sa solidarité avec le peuple cambodgien.

Il se propose d'agir pour la collecte et l'acheminement effectif de l'aide humanitaire ; de soutenir la lutte des résistants cambodgiens à l'occupation vietnamienne ;

pour l'indépendance du Cambodge.

Comité Cambodge de Nantes.



avis de recherche



Les parents de Joël Léauté pa donnent sa fugue à leur fils et lui assurent qu'aucune réprimande ne lui sera faite. Toute personne susceptible de fournir des renseignements sont priées de contacter la rédaction du journal qui se chargera de transmettre.



nantes

Une délégation Gasprom, Mrap, CFDT, s'est rendue à la Préfecture pour demander le retrait de l'avis d'expulsion de Rachid et Nasser, 2 jeunes de Bellevue (cf. APL no. 103-104).

Le secrétaire du Préfet a fait savoir que ces 2 jeunes sont indéfendables car ils ont commis des délits très graves. (Rachid a eu 2 mois pour tentative de cambriolage au mineur, Nasser, 6 mois pour recel de vol); la délégation, refusant le qualificatif de délit très grave, s'est placée uniquement sur le plan de l'expulsion. L'entrevue jusque là est restée négative.

De son côté, Jean-Marc Ayrault, est intervenu au Conseil Général pour lire une motion de soutien aux 2 immigrés, et demander l'annulation de l'arrêté d'expulsion.

A sa dernière réunion, le Comité Immigration a eu connaissance de 2 nouveaux cas en instance d'expulsion, dont 1 mineur qui passe au tribunal. Une conférence de presse-rassemblement aura lieu mercredi 30 janvier à 15h au Tribunal.

Du côté des facultés de Nantes des cas d'expulsion d'étudiants étrangers arrivent à grand pas. Ils seraient 9 pour l'instant, 3 ayant déjà leurs avis de refoulement et 5 en instance de les recevoir.

Réunion cette semaine sur le campus pour envisager l'action.

IMMIGRÉS

NASSER, L'«INDEFENDABLE»

Lettre ouverte au Préfet de Nantes

Je suis Nasser, l'expulsé, le Préfet déclare que je suis indéfendable parce que j'ai commis des délits graves.

Je voudrais vous raconter ce qu'est mon histoire jusque-là, pour que chacun puisse juger.

Tout s'est passé à cause du chômage dont j'ai été victime, comme tant d'autres. Je travaillais à Paris pendant 4 ans comme plombier-chauffagiste après avoir subi un stage de formation à St.-Nazaire avec mention bien et le C.A.P.

J'étais inscrit au chômage ce qui ne m'empêchait pas de temps en temps d'aller au cinéma pour supprimer les idées noires. En voulant rentrer un soir par le moyen le moins cher: je fis de l'auto-stop. Il y a eu un contrôle de police sur une sortie du périphérique. Hélas la voiture était volée. Les occupants se sont dispersés après la cavalcade, et les flics m'ont pris comme chauffeur et ont marqué ce qu'ils voulaient sur leur rapport: "recel de vol", ça fait mieux et plus important que "innocent". Balomnié, lésé, opprimé. C'est à partir de ce moment-là que j'ai compris que la police n'était en majorité que des racistes. Injurié, mal traité, battu, le moral à zéro, la haine jusqu'à mon coeur, contre une justice mensongère, hypocrite et cruelle. Le casier judiciaire est sorti et ma peine était grande. Condamné injustement à 2 mois de prison, j'en restais profondément marqué.

Quelques mois plus tard, je suis venu voir mes parents à Nantes pour 8 jours. J'étais toujours inscrit au chômage à Paris. Flânant au Commerce, regardant les cinémas, un camarade me proposa une affaire. Vu l'état financier de mes poches, je ne pouvais refuser: conduire une camionnette volée avec des vêtements, tout ça pour la somme de 150 F. Moi, j'ai dit oui. Là un coup de téléphone certainement d'un lâche... les policiers nous attendaient... et à nouveau "recel de vol". 12 mois de prison. Il a fallu que je passe une nouvelle fois mon certificat d'étude pour avoir 3 mois de prison de moins.

La dure épreuve que j'ai subie moralement et physiquement s'est écoulée mais pas oubliée. Aussitôt sorti de prison, j'ai travaillé dans la zone industrielle de St. Herblain. Croyant les problèmes résolus et finis, je reçois une convocation de la commission d'expulsion. L'avocat mis sur l'affaire me rassure et me dit que si je ne reçois rien tant mieux pour moi, mais autrement malheur à moi!

Comment, né en France, mes parents y demeurant depuis 30 ans, je peux être expulsé? Si on m'avait dit ça avant, je serais mort de rire. Inimaginable! Me renvoyer de mon pays pour aller vivre dans un autre totalement inconnu (je n'en connais même pas la langue!), alors que je travaillais à l'hôtel de France avant que je ne reçoive mon avis d'expulsion.

Crise économique, surpopulation, racisme, etc bla, bla, bla, non! Pourquoi sommes-nous visés par tant d'injustice? Nous lutterons tous pour nos droits, notre liberté d'expression jusqu'à en mourir.

Nasser Ababsa.

angers

INTERVIEW D'ETUDIANTS

2 étudiants marocains reçoivent un avis de refoulement. Ils n'ont pas réussi leur 1er cycle en 3 ans. Ils doivent donc partir. Aussitôt le comité Bonnet démarre un mouvement contre ces 2 expulsions. Manifestation de 1500 personnes, grève générale dans les facultés, occupation de la présidence de l'université, occupation du théâtre, le Maire envoie les CRS pour les dégager, manifestation de 4500 personnes, le Préfet cède. Il n'y aura aucune expulsion d'étudiants étrangers pendant 6 mois. C'est à dire jusqu'aux examens de juin.

C'est une grande victoire pour le mouvement étudiant d'Angers. Le comité Bonnet est devenu un Comité de Coordination Interfac. Nous avons demandé au comité de coordination de nous livrer ses réflexions sur ce mouvement. Mouvement beaucoup qualifié dans la presse "d'apolitique", en dehors de la gauche traditionnelle, "nouveaux étudiants"

"mouvement humanitaire", etc.

origine du mouvement

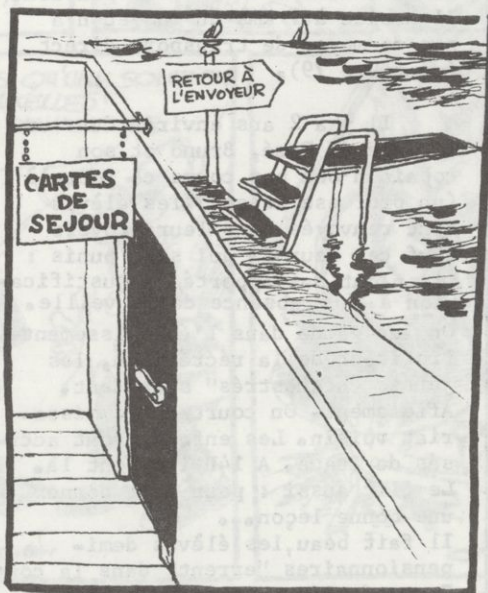
« A Angers, c'est le Comité Bonnet Stoléru qui a démarré le mouvement contre les expulsions des marocains. Pourtant en juin dernier, il n'avait réuni que 200 personnes lors de la manifestation contre les lois Bonnet et Stoléru. Cette fois-ci la première AG a rempli à craquer l'amphi de la Fac de Droit: au moins 300 personnes. Avec des représentants de tous les syndicats et partis. On peut affirmer qu'en 10 jours les gens ont pris conscience de la réalité des étudiants immigrés. Les étudiants français ne connaissaient même pas nos problèmes: le prix de nos bourses ou comment un marocain peut arriver en France pour étudier. Tout ça a été discuté dans les AG.

Le Comité de Coordination, ce sont des gens politisés qui viennent en leur nom propre. Il a fallu être compréhensif vis à vis des étudiants. Mais par exemple le comité s'est opposé à une grève générale dans toute la ville.

Il a aussi voulu éviter les polémiques entre les organisations syndicales, étudiantes et autres. On a essayé d'orienter le mouvement dans le bon sens, c.a.d. véritablement

démocratique: un mouvement par les étudiants, pour les étudiants. Le Comité a très vite été relayé par nombre d'initiatives des étudiants eux-mêmes. C'est pas parce que les étudiants n'étaient pas réunis dans un syndicat qu'ils étaient inorganisés. Il y a eu organisation et autonomie. Chacun s'est mis très vite dans l'action. C'était très concret. Au début, il y avait un service d'ordre de 80 personnes, mais à la dernière manifestation nous étions 300 et tout le parcours avait été patiemment étudié. Nous étions motorisés, nous avions des Talkie-Walkie.

On nous a traité de "pacifiques", le vrai mot d'ordre était: "Non à la violence et aux provocations". C'est pas du tout qu'on serait resté bouche bée si on se faisait frapper, non. Mais jamais la finalité de la lutte n'a été d'être pacifique.



pacifisme ou alliance?

A mon avis, c'est un mouvement subversif qui va faire tache d'huile.

Il y a en ce moment un vide tant chez les étudiants que dans la société et les gens ont peur parce que l'état réprime. Ils pensent que ce qui est fait pour les étrangers aujourd'hui, ça peut être fait pour nous demain. Le mouvement a comblé quelque chose dans ce vide. On a découvert

une énorme potentialité chez les étudiants. Et elle a été aussitôt mise en pratique. Ils se sont rendu compte que du jour au lendemain ils peuvent être actifs, descendre dans la rue. Et qu'ils ont servi à quelque chose pour tout ça. Moi, je suis d'une grance école et bien il y a eu un contact grande école-faculté. Chez nous les 1eres années se sont mobilisées comme jamais on a vu ça à l'école.

A la Préfecture, la réaction a été immédiate: les CRS étaient là nuit et jour. Ça met une barrière très nette entre les gens et l'état.

Les centrales syndicales sont venues dans le mouvement et elles ont manifesté avec nos mots-d'ordre. Du fait de ce nouveau rapport de force, les syndicats ont reconnu le Comité de Coordination comme représentants des étudiants et donc un interlocuteur valable.

rapports avec les syndicats

Moi, qui ai souvent participé aux réunions avec les syndicats, j'ai trouvé que la CFDT était souvent un obstacle.

1. Alors que la CGT et la FEN avaient préparé un tract la CFDT voulait des précisions et tout ça parce qu'elle ne voulait pas endosser une casse possible lors de la manif.

2. Chaque fois qu'on décide quelque chose avec la CGT et la FEN c'est la position de la CFDT qui sort. Ça c'est sous prétexte de l'accord national CGT, CFDT, FEN qu'il ne faut pas casser.

Pour l'enseignement, c'est nous qui avons mobilisé mais chez les ouvriers on a eu confiance dans les syndicats et bien, on a eu tort. Ils n'ont distribué les tracts que le vendredi matin pour l'après-midi. Le prétexte de la CFDT c'était que la classe ouvrière est emmerdée avec les augmentations d'essence et donc il ne faut pas la faire bouger parce qu'elle est malheureuse... pour moi ce serait plutôt le contraire! »

un point de vue

« Pour moi, à Angers, c'est presque un échec parce que les refoulements d'étudiants étrangers sont repoussés de 6 mois. C'est à dire on pourra tous passer les examens de juin. Mais pour septembre c'est à négocier. Qui négociera? Là dessus, il n'y a rien de précis.

Le Maire d'Angers a dit qu'il ne fallait pas qu'une action non violente et pacifique se termine par un échec, c'est clair, il veut dire qu'il faut pas que cette solution apparaisse comme une voie vouée à l'échec. Ça paraît apparaître la violence comme nécessaire. Cette idée-là s'insère même dans le mouvement qu'on a pu obtenir:

1. il ne gêne pas l'état et la gauche du moment qu'il ne fait pas poser de question de fond de société

2. même la gauche soutient le principe parce qu'elle est humanitaire, démocratique... etc. et y compris le Préfet et l'état ils n'ont pas intérêt à faire échouer un mouvement humanitaire, un mouvement pour les droits de l'Homme.

C'est l'un des facteurs qui ont joué en notre faveur mais qui en fin de compte ne crée pas une prise de conscience vraiment considérable sur l'état, son racisme de classe, et la réalité de sa politique.

Le pouvoir de la bourgeoisie n'a pas été remis en question. Seulement certains à côté de son régime. Ça s'insère dans le cadre international. Je

crois qu'aucun français ne veut vivre en URSS ou en Chine avec les atteintes aux droits de l'Homme qu'il y a. Ça traduit un profond changement de mentalité: en France les gens doivent se dire la démocratie, c'est meilleur qu'ailleurs! »

Le Comité de Coordination ne se voit pas au bout de ses peines. Sur le campus il y a 700 étudiants étrangers. Ils étaient peut être 300 dans le mouvement. Le problème des expulsions risque en effet de se reposer en septembre. A ce moment-là, on pourra mesurer la force du mouvement étudiant qui vient de souffler sur Angers et qui s'est déjà montré très fort.

Propos recueillis par M.-N. S.

BAVURES?

Ca commence comme ça : "Si t'es pas sage, tu vas au lit !". Dans beaucoup d'écoles maternelles de Nantes, de Loire-Atlantique, de France et de Navarre.

Un peu plus tard. "Défense de sortir pour aller au W.C. si tu fais dans ta culotte, tu restes dans ta merde !" Et c'est ainsi que l'on retrouve le bambin passant la récréation sous les moqueries de ses camarades (Observé en 78-79 dans une école primaire de Rezé). C'est l'heure de la cantine "Si tu fais trop de bruit au cours du repas toi et tous tes petits camarades vous resterez immobiles et silencieux dans la cour un laps de temps plus ou moins long" (Ca a duré quelquefois un quart d'heure. Savenay 79-80).

J'effectue un remplacement dans une école maternelle du sud-Loire. Les enfants s'étonnent que je n'attache pas untel, particulièrement turbulent. Après information auprès de l'institutrice, il s'avère que "ce n'était pas un sévice physique, la ficelle n'est jamais très serrée" ! (76-77).

Attention ça se "corse". Dans les collèges c'est encore mieux. Dans un CES de la banlieue nantaise, il est interdit de courir pendant la récré pour raisons de sécurité (79-80).

Autre exemple : Patrice, élève d'une Section d'Education Spécialisée du Sud-Loire, las de subir les brimades de ses camarades plus favorisés des classes "normales" ose enfin se rebiffer... Bagarre... Le pion intervient: 3 heures de colle. Agrément du Conseiller d'Education. Etonnement des parents qui viennent demander des explications. Conflit d'adultes. Crime de "lèse hiérarchie".

Résultat : Patrice est exclu définitivement de la demi-pension. Il habite à 7 kms du CES et n'a pas de moyen de transport direct (décembre 79).

Il y a 2 ans environ dans un collège de Rezé, Bruno et son copain n'ont pas cours ce jour-là (un prof est absent); les élèves sont renvoyés dans leurs foyers sauf ces deux-là qui sont punis : ils n'ont pas apporté la justification à leur absence de la veille. On les garde dans l'établissement. Profitant de la récréation, les jeunes "séquestrés" s'évadent. Affolement. On court au commissariat voisin. Les enfants sont accusés de fugue. A 14H ils sont là. Le flic aussi : pour leur donner une bonne leçon...

Il fait beau, les élèves demi-pensionnaires "errent" dans la cour. Passe de l'autre côté des grilles le copain de M. Elle va lui dire bonjour. A travers les barreaux, ils s'embrassent. Horreur. Le principal posté derrière sa fenêtre a tout vu. Il crie "Fiche moi l'camp !" Le garçon le provoque. Coup de téléphone, descente de flics (Il faudrait débaptiser ce CES et l'appeler plutôt "Pinochet" pour rester en Amérique Latine). De mauvaises langues disent que dans l'un de ces collèges, les élèves convoqués dans le bureau du principal se trouvent parfois en face de 2 ou 3 adultes et reçoivent des coups...

Et on pourrait continuer ainsi pendant des pages et des pages.

Alors ? Elèves entassés, surchargés de travail, découragés, inexistantes, niés, irresponsables, battus, constamment surveillés, "empêchés" de bouger, de s'exprimer sanctionnés, soumis au pouvoir



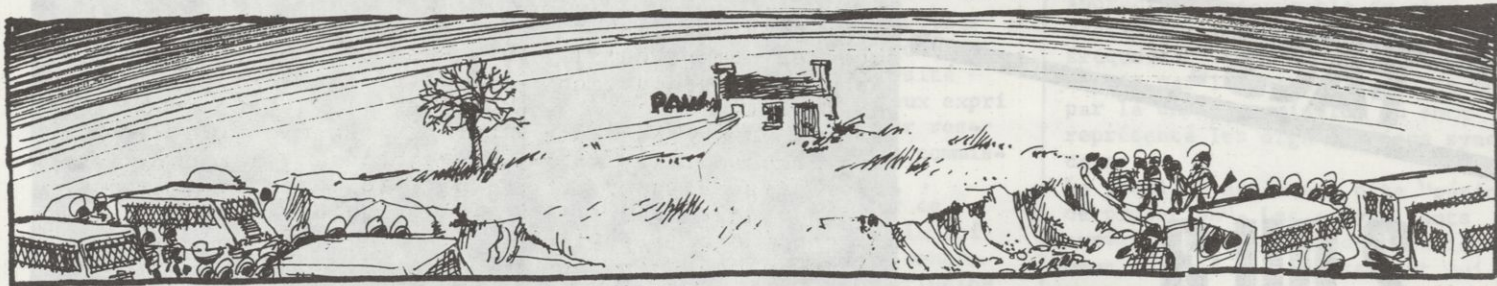
arbitraire de "petits chefs" sadiques. Qu'ont-ils pour se défendre ? Vous les adultes, vous les travailleurs, vous avez le droit de grève (?); Vous revendiquez des conditions de travail décentes. Supporteriez vous le régime imposé aux enfants et aux adolescents ? Nous, enseignants de l'Ecole Moderne, on en a assez d'être complices. Il y a des choses INACCEPTABLES, non ?

Alors ? Nous proposons la création d'un collectif. Il aurait pour but de :

- recueillir les témoignages (d'adultes et surtout de jeunes) qui pourraient être publiés.
- étudier les conditions de vie imposées aux élèves.
- rechercher les textes officiels et dénoncer les abus de pouvoir.
- sensibiliser l'opinion.
- envisager certaines actions face à des attitudes fascistes.

Nous demandons aux lecteurs de l'APL de susciter autour d'eux ces témoignages (L'APL se propose même d'ouvrir une "page-jeunes"). Nous prenons contact avec un certain nombre d'organisations concernées par les conditions de vie et pour les problèmes de l'école et de l'enfance. Que tous ceux qui sont intéressés par notre projet nous écrivent : Institut Départemental de l'Ecole Moderne (Pédagogie Freinet) chez Alain Mahé. La Bourdinière 44 260 Malville.

LE FORCENÉ



COMMENT LE FAIRE SORTIR DE SON CAMP RETRANCHÉ ? ON L'A TRAITÉ DE GROS, DE LAÏD, ON LUI COUPÉ LA TÉLÉ LE SOIR.



IL FAUT POURTANT QU'IL SE RENDE !



C'EST VRAI QUE JE SUIS CERNÉ ! C'EST QU'ILS M'EMPECHENT DE DORMIR AVEC LEURS CONNERIES !

AH ! LES SANS-CŒUR !

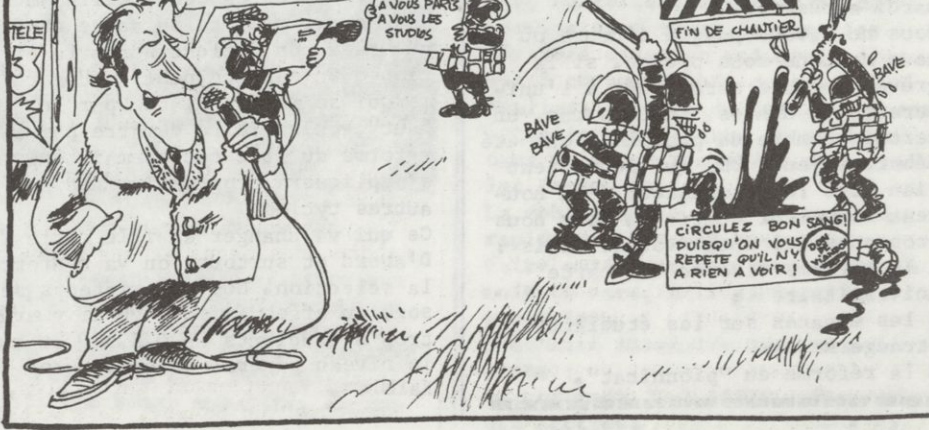
DAMNED ! PLUS DE LACRYMOS. PLUS QU'UNE SOLUTION BOMBARDEZ-LE DE CHOIX DE BRUXELLES ! S'IL LE FAUT, JE M'EN EXPLIQUERAI DEVANT LE CONSEIL EUROPÉEN.



AVEC CES CHOIX DE BRUXELLES GONFLES AUX HORMONES, ÇA L'A TOUCHÉ DANS SA VIRILITÉ, IL NE POUVAIT PAS TENIR LONGTEMPS.

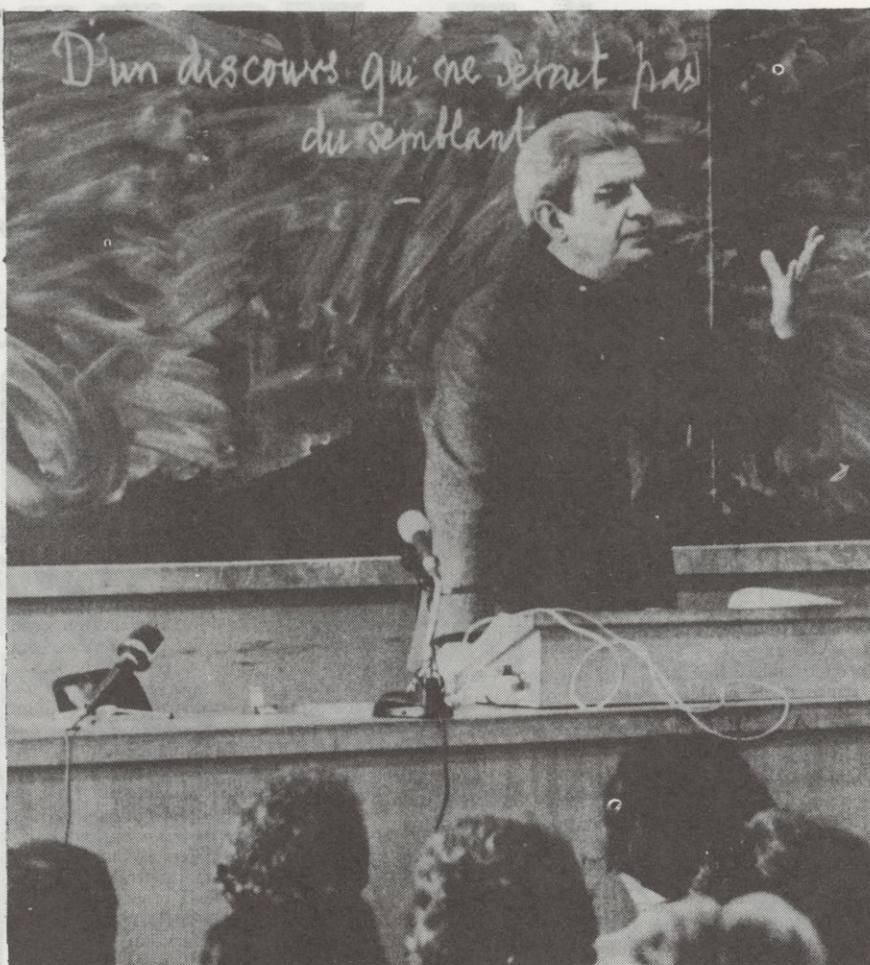


C'EST AVEC SOULAGEMENT QUE NOUS VOUS APPRENNONS QUE L'ENNEMI PUBLIC NUMERO 1 BIS, CELUI QUI AVAIT TRAVERSÉ EN DEHORS DES CLOUS ET SANS CEINTURE DE SECURITE, S'EST ENFIN RENDU AUX FORCES DE L'ORDRE APRES AVOIR ÉTÉ TRAQUÉ 3 MOIS ET MAINTENANT UNE PAGE DE PUBLICITE ...



FACS:

2 OU 3 CHOSSES QUI NE VONT PLUS



Le "mariage de raison" entre l'Université et l'Entreprise sera-t-il finalement consommé? Les techniques de la "restructuration" et du "dégraissage", qui portent leurs fruits amers dans les usines, seraient aujourd'hui appliquées jusque dans les facs. Chaque rentrée universitaire est marquée par une brève de réforme, un nouveau projet. Patiemment se met en place la main-mise du patronat sur les études supérieures. Parcelles de réformes, mais cohérence interne quand on recolle les morceaux épars. S'ils se heurtent à une résistance naturelle du milieu (on croit encore à la mission de service public de l'université...) ces projets ne provoquent pas à tous coups la mobilisation des étudiants ou du corps enseignant.

Aujourd'hui pourtant, sur fond de crise, la coupe pourrait bien déborder. Deux points sensibles : l'atteinte aux droits de l'homme, avec les menaces qui planent actuellement sur les étudiants étrangers ; et la sélection accrue par l'argent, avec entre autres l'élimination des "pions étudiants".

Sélection accrue à l'entrée donc, avec comme il se doit une sélection particulière pour les étudiants étrangers. "Relèvement du niveau théorique", chaque étudiant sera d'ailleurs suivi individuellement par un professeur.

Les sujets de recherches seront élaborés en liaison avec le patronat local et en fonction des besoins locaux. C'est, soit dit en passant, la remise en cause du caractère national des diplômes.

Quant au nombre d'étudiants, il sera déterminé en fonction des besoins dans la branche d'activité. Une réorganisation qui consacrerait, après bien des années de tâtonnements, tant il est vrai que le milieu universitaire s'accroche encore à ces "vieilleseries" que sont la culture générale et la mission de service public, le contrôle du patronat sur l'université.

Jeudi dernier, une Assemblée Générale regroupait plus de 300 étudiants à l'amphi C de la Fac des lettres de Nantes. A la quasi-unanimité ces derniers lançaient un mot d'ordre de grève et décidaient d'élargir leur mobilisation : AG par sections dès lundi convergeant sur une Assemblée Générale mardi après-midi.

Nous ne savons pas, à l'heure où nous mettons sous presse, si la grève générale sera votée à l'université de Nantes. En tous cas, un certain nombre de problèmes ont été débattus jeudi 25, qui pourraient bien être le détonateur d'un nouveau mouvement étudiant. Nous nous proposons ici d'en évoquer trois :

- la réforme dite de "la carte universitaire" ;
- les menaces sur les étudiants étrangers ;
- la réforme du "pionnat".

1/ universités à la carte

La logique de cette réforme c'est l'adaptation des universités aux besoins des patronats locaux. Région par région, c'est une redistribution des cartes : telle section sera supprimée, telle autre étoffée ou créée. En quelque sorte la privation d'un service public. Une réforme qui se met en place "par le haut", puisqu'elle démarre par la réforme du III^e cycle, mais qui s'appliquera progressivement aux autres cycles.

Ce qui va changer en III^e cycle ? D'abord et surtout, on va renforcer la sélection. Les réformateurs se sont en effet avisés "qu'il y avait trop d'étudiants en D.E.A.* et que le niveau général en était trop faible".

2/ ETRANGERS : course d'obstacles

La lutte des étudiants d'Angers (cf article) vient de repousser pour un temps l'expulsion de plusieurs étudiants étrangers. A Nantes, actuellement, la même menace plane sur neuf étudiants. Pour six d'entre eux, l'enquête est en cours. La préfecture se réserve de trancher cas par cas. Trois autres sont menacés.

* D.E.A. : Diplôme d'Etudes Approfondies, sanctionnant les études de III^e cycle ; se situe après la licence, et ouvre droit au doctorat de III^e cycle.

Deux anciens étudiants d'abord, et qui ont depuis trouvé du travail. Situation "irrégulière" au regard de la loi puisque la carte de séjour leur avait été délivrée en tant qu'étudiants, pas en tant que travailleurs. Dernier cas à problème, celui d'un étudiant aux Beaux-Arts qui a repris ses études après les avoir abandonnées un temps. La préfecture, interrogée, ne donne pour l'instant que des réponses floues : "s'il n'y a pas de problèmes, ils n'auront pas d'ennuis". On ne désire vraisemblablement pas que la situation dégénère comme à Angers.

Que les étudiants nantais par leur mobilisation réussissent à écarter ces menaces, ce serait bien. Mais il ne faudrait pas oublier qu'au niveau national, on est en train de mettre en place des mesures restreignant le droit pour les étrangers de suivre des études en France. Applicables dès la rentrée prochaine.

Le corollaire universitaire des Lois Bonnet-Stoleru, c'est le décret IMBERT, paru au Journal Officiel dès les premiers jours de janvier. L'inscription des étudiants étrangers dans une faculté française y est envisagée comme une course d'obstacles et d'endurance. Deux atouts-maîtres pour passer les haies : être friqué et ... pistonné. Désormais les étudiant(e)s étranger(e)s devront faire acte de candidature beaucoup plus tôt : fin février au lieu du 1er mai. Ceci par l'intermédiaire de leur ambassade et en précisant leurs vœux (choix de 3 ou 4 facultés françaises). Ils devront donner l'assurance de "ressources suffisantes" et déposer la somme de 9000 Frs (!) sur un compte bloqué.

Ils devront avoir un baccalauréat français ou équivalent. Faute de quoi ils passeront un examen d'"aptitude" au siège de leur ambassade. Une connaissance parfaite du français est exigée, alors que dans nombre de disciplines scientifiques elle n'est pas nécessaire. S'ils sont ajournés, ils perdent un an et ont l'obligation de suivre des cours à leur charge (université d'été par exemple). S'ils franchissent victorieusement cette première haie, leur dossier est examiné par une commission d'Aptitude composée de représentants de différents ministères (Affaires étrangères, coopération, université) et présidée par le CNOUS (Les Oeuvres Universitaires).

Cette commission tranche sur des critères "pédagogiques". On imagine aisément que les critères seront également sociaux et politiques. Sociaux : c'est le compte bloqué ; le gouvernement français ne tient pas à accorder des bourses, des aides, à faire bénéficier les étrangers des avantages sociaux ou des prêts d'honneur du Fonds Social Universitaire (dépendant du CROUS). Politiques ? On consultera sans doute le fichier politique des étudiants dans leur pays d'origine.

Les étudiant(e)s déclaré(e)s aptes par la Commission seront affecté(e)s dans une université choisie en fonction des vœux exprimés mais aussi et en dernier ressort, par les membres de la commission.

Une procédure, surtout pour ce dernier point, contraire à la loi d'Orientation de 68, et en contradiction flagrante avec le principe de l'"autonomie des universités"... C'est le gouvernement, et non plus l'université qui décide.

Stade suivant et nouveaux obstacles L'étudiant(e) est affecté(e), mais son dossier de candidature peut encore être refusé par le Président de l'Université d'affectation. Le dossier est-il accepté ? L'étudiant(e) peut alors engager la procédure de pré-inscription, puis d'inscription. A la fin de cette procédure le dossier peut encore être rejeté. Engagée le 28 février, l'inscription aura duré six mois. L'étranger mal informé de la procédure perdra un an.

En fait, si un étranger veut avoir une chance de suivre des études dans l'une de nos facultés, il a tout intérêt à avoir un compte en banque solide, correspondre au profil de l'étudiant bien tranquille, et (ça ne peut pas nuire...) être "appuyé" par son gouvernement ou des personnalités reconnues.

3/ la fin des pions

On connaît aujourd'hui les dispositions du projet Beullac réformant la catégorie des M.I./S.E. (Maîtres d'Internat et Surveillant d'Externat : les "pions"). A terme, ce projet signifie la disparition du "pion-étudiant" et son remplacement par de véritables professionnels de la surveillance. Aggravation donc de la sélection des étudiants par le FRIC : il ne sera plus possible aux étudiants peu argentés de suivre tant bien que mal une formation universitaire grâce à un poste de surveillant.



Les grandes lignes du projet Beullac ?

Le recrutement d'abord. Alors que les MI/SE étaient tenus de suivre des études supérieures, les nouveaux surveillants seront recrutés à la sortie du Bac. Conditions : "avoir une bonne moralité, et une

appréciation favorable du chef d'établissement du dernier lycée fréquenté". La nomination est prononcée par le Recteur seul, et non par la CAPA, commission où sont représentés les organisations syndicales.

La première année est dite "période de probation". Les surveillants surveillés. Ils dépendent entièrement du chef d'établissement qui a tout pouvoir pour mettre fin à leurs fonctions. Leur manière de servir a-t-elle été jugée satisfaisante ? Ils peuvent être confirmés par décision du Recteur. Plus question donc de contrôle de la CAPA sur les faits reprochés à un surveillant en cas de rapport administratif. Plus question a fortiori de "stagierisation" du surveillant qui lui donnait droit au bout d'un an à temps plein aux garanties de son statut.

La "fin des fonctions" des MI/SE était prononcée :

- au bout de 3 ans en cas de non-obtention de titres universitaires.
- au bout de 5 ans en cas de non-obtention de la licence.
- au bout de 7 ans de service effectif, les retraits de délégation étant contrôlés par la CAPA.

Pour les "nouveaux surveillants" tout est ramené à trois ans. Une 4ème année peut-être accordée "sur l'avis favorable du chef d'établissement et du président du jury du concours de recrutement des adjoints d'éducation". Seule porte de sortie donc : passer le concours d'adjoint d'éducation, devenir un professionnel du matage.

Les obligations de service de ces nouveaux pions ?

Alourdis. Leurs droits ? Quasi-inexistants.

Les horaires hebdomadaires se rapprochent des 40 heures, le "service de vacances" est nettement aggravé (deux fois dix jours en juillet et septembre, contre une semaine en juillet ou septembre actuellement).

Le service : "les surveillants assurent des tâches d'éducation, d'enseignement, et des travaux à caractère administratif". Un prof est malade ? Plus besoin de faire appel à un remplaçant, le pion s'en charge...

Puisque le surveillant n'est en principe plus un étudiant, un certain nombre de droits disparaissent : telles les 5 ou 6 demi-journées consécutives de liberté hebdomadaire pour se rendre à la Fac, ou telle l'exonération de service de 4 jours pendant les périodes d'examen universitaires. Voilà un avant-goût du projet Beullac. Inutile de dire qu'il est actuellement discuté et condamné dans le corps des MI/SE et parmi les étudiants.

La mobilisation doit s'organiser rapidement : Beullac voudrait faire entériner son projet dès le mois de mars, pour la rentrée prochaine.

Prochaine Assemblée Générale des pions :

ce mercredi 30 à 15H30 : Faculté des Lettres. Ph. B.

CLASSES DE C.P.A.:

l'apprentissage de l'exploitation

QU'EST CE QUE LES CPA ?

Ce sont des classes de LEP et de CES d'élèves de moins de 15 ans qui suivent pendant un an ou deux des "Cours de Préparation à l'Apprentissage" une semaine sur deux. L'autre semaine ils travaillent chez un patron : commerçant, artisan, grandes surfaces, hotels, restaurants etc...
D'où viennent-ils ? Pourquoi ne terminent-ils pas leur scolarité normalement ? Ils sortent le plus souvent des classes de CPPN (Classe Pré-Professionnelles de Niveau, suite des classes de transition). Ils appartiennent à un milieu social défavorisé et perturbé. Ils ne supportent plus l'école et sont pressés d'entrer dans le monde du travail et de gagner de l'argent. Leurs parents imaginent qu'ils trouveront de cette manière un emploi stable et espèrent que les patrons les garderont en apprentissage encore 2 ans après le pré-apprentissage. Mais ceci est tout à fait aléatoire, il n'y a aucun engagement dans la convention de stage.



Le nombre d'élèves croît d'année en année. Actuellement les élèves venant de CPPN, 5ème, 4ème aménagés peuvent espérer une formation en CAP. Avec la réforme Haby, ils seront destinés aux classes de CPA ou CEP (apprentissage industriel en 1 an) car le recrutement des CAP 5ème se fera en sortant de 3ème. Quelle est leur place dans les établissements scolaires :

Ils sont souvent en classe de 35 élèves et plus. Puisqu'ils viennent par roulement, ils se retrouvent en marge des autres élèves. Leur nombre d'heures de cours par semaine est sensiblement égal à celui des autres élèves, mais aucun programme n'a été défini pour eux. Il est laissé à la libre initiative du chef d'établissement et des profs. Ils sont souvent les miettes des emplois des professeurs.
Par ex : l'anglais leur est rarement enseigné.

Que se passe-t-il dans les entreprises ?

Le règlement limite à 35H par semaine le temps dans l'entreprise. Il n'est pas rare de voir des élèves faire des heures supplémentaires et travailler le dimanche et la nuit. (Boulangers, pâtisseries, restaurants jusqu'à 60H). La scolarité étant obligatoire jusqu'à 16 ans, ils ne peuvent pas être payés, mais aucune indemnisation n'est prévue, les entreprises n'ont même pas l'obligation de rembourser les frais de transport.

Quand les vacances scolaires dépassent 14 jours ils ont le droit de travailler la moitié du temps, et doivent être payés au SMIC avec un abattement de 20%. Mais souvent ils ne reçoivent que des pourboires. La formation pratique du métier dépend uniquement des patrons. Ils sont supposés commencer leur apprentissage, mais prennent rarement le temps de le faire sérieusement. Très souvent ces jeunes sont utilisés pour l'exécution de travaux subalternes :

en charcuterie : un élève lavait les plats et faisait le ménage chez la patronne etc...

en alimentation : ils déchargent et chargent les camions, font les livraisons à domicile etc...

un pré-apprenti pâtissier : il travaillait la nuit, il a eu un accident de mobylette en s'endormant sur l'engin.

dans les garages : ils font essentiellement vidange et graissage.

Quel est le contrôle de l'école ?

Pour 1 classe de CPA, un professeur à 9H de décharge pour visiter les élèves dans les entreprises. Il ne leur est pas facile de vérifier le contenu de ce qu'ils apprennent, les jeunes ne disent pas tout de crainte d'être renvoyés.

L'espoir d'être embauché l'année suivante est une pression suffisante pour qu'élèves et parents restent muets dans les situations les plus inacceptables.

Il y a peu de dénonciation de la part des chefs d'établissement qui ont peur d'avoir du mal à trouver des entreprises pour caser les nouveaux à la rentrée suivante. Même si les employeurs sont corrects il y en a peu qui se privent de cette main-d'oeuvre gratuite et corvéable à merci. Plutôt que de les embaucher comme apprenti l'année suivante, ils prennent un autre pré-apprenti.

Une épicière qui avait formé et exploité une CPA pendant 2 ans, nous explique en toute bonne conscience que cette jeune fille était au chômage, que c'était bien dommage pour elle, l'épicière avait déjà repris une nouvelle pré-apprentie qui servait à côté de nous. C'est la situation actuelle de plusieurs dizaines de milliers d'adolescents et ce n'est pas prêt de changer, au contraire.

Que prévoit-on pour les CAP et les BEP (BEP : recrutement en 3ème avec 2 années d'études). Une circulaire ministérielle datant de cet été propose "l'alternance". Ce serait 3 à 10 semaines par an de stages en entreprises.

Une partie de la formation pratique des élèves de LEP serait redonnée au patronat comme le souhaitait le CNPF lors de son dernier congrès à Deauville (Les patrons désiraient la création d'Instituts de Formation Professionnelle totalement contrôlés par eux-mêmes).

La circulaire prévoit que les entreprises acceptant des stagiaires n'auront plus l'obligation de payer la taxe d'apprentissage. Cette taxe est un pourcentage sur les bénéfices que les entreprises doivent verser aux établissements les plus proches, et donnant une formation technique, elle représente une grosse part du budget d'équipement des établissements scolaire. La suppression de cette taxe participera à l'asphyxie financière des LEP, CES etc...

Toute cette réforme répond à un besoin de main d'oeuvre encore moins qualifiée et plus maniable que ne le sont les élèves de LEP. Sans vouloir défendre l'école inconditionnellement et tout en reconnaissant l'utilité pédagogique de stages en entreprises, sur la base de l'expérience vieille de plusieurs années avec les CPA, il semblerait qu'il s'agisse de redonner au patronat le pouvoir sur la formation professionnelle.

Le seul choix est-il entre :
- des apprentis déqualifiés, mais trouvant éventuellement du boulot parce que rentables.
- des élèves qualifiés, au chômage parce que le patronat est a priori méfiant sur leur expérience et leur rapidité.

Quelques professeurs de LEP et CET.

vendée:

enquête aux F.J.T de LA ROCHE / YON

Pourquoi parler des F.J.T. de la Roche/yon ?

- parce que les foyers Rivoli et Arago ont une place importante dans l'animation culturelle de la ville : organisation de soirées spectacles (musique, théâtre) de débats... et qu'ils sont aussi par leur activité du midi l'occasion de regroupements entre certaines couches de la population.

- parce que depuis un an tout semble indiquer qu'un changement d'orientation est en train de s'opérer dans l'animation et la direction de ces foyers. Cela s'est déjà traduit par un départ volontaire de l'ancien animateur d'Arago et par un licenciement de sa remplaçante...

Pour ceux qui connaissent depuis longtemps les foyers, cette évolution ne semble pas de bonne augure..

Cet article est donc le premier sur ce sujet, il sera suivi de quelques autres.

Aujourd'hui un des résidents parle du foyer Arago :

"Je venais d'arriver à la Roche sur Yon, car j'avais trouvé un emploi ; seulement voilà, il fallait trouver un logement - Où aller ? Le syndicat d'initiative me conseilla d'aller voir au Foyer de Jeunes Travailleurs. Je ne savais pas très bien ce qu'était un F.J.T. Premier entretien avec la secrétaire qui est également chargée de l'accueil me fait remplir une fiche de renseignements, me demande si j'ai un emploi, car normalement il n'accepte pas de chômeurs. Elle me présente

ensuite le foyer : Association loi 1901, ayant pour but d'aider (à ce qu'il paraît) les jeunes qui débute dans la vie active, qui n'ont pas les moyens de se loger ailleurs. Le foyer c'est un bâtiment type HLM où on trouve une centaine de chambres individuelles et un autre où se trouve la salle de restaurant avec les cuisines et à l'étage les salles pour les différentes activités culturelles. L'avantage des FJT c'est qu'on y trouve un animateur et donc la possibilité de s'occuper et de communiquer. Malgré tout un nombre peu important de résidents participe aux activités du foyer ; ceci est lié aux problèmes qu'ont les résidents au niveau de leur boulot, beaucoup sont employés par contrat à durée déterminée, d'autres sont "stagiaires Barre", d'autres sont lycéens et enfin un certain nombre ont un emploi stable. Le plus gros problème est que beaucoup de résidents restent peu de temps et donc qu'ils considèrent le foyer plus comme un hôtel avec restauration que comme une maison de jeunes. Bien sûr il y a quand même des contacts entre les résidents, mais ils se font de manière discriminatoire entre petits groupes. Ceux-ci se rassemblent en deux grandes catégories : celle des "intellectuels" et celles des "ouvriers". Les deux tendances n'ont pas les mêmes besoins d'animation dans le foyer. Même pour ce qui concerne les tarifs de restaurant et de chambre, qui n'arrêtent pas d'augmenter. Il est difficile d'engager une action pour refuser



les augmentations. Les prix pratiqués dans le foyer nous semblent bien élevés pour respecter l'objectif social qu'il se donne ; jugez-en : 345 F de chambre pour le mois, plus obligation de prendre 20 repas dans le mois, soit 230 F, ce qui fait au total 575 F, pour une ville comme la Roche cela fait assez cher. L'argument du conseil d'administration pour justifier ses tarifs est que tout augmente et que les résidents ont droit à l'allocation logement. Pourtant nous ne bénéficions pas de la même indépendance que dans un appartement et puis les piaules sont petites et sonores... on s'habitue quand même. Il reste apparemment la possibilité de se faire entendre au niveau du conseil d'administration, mais les résidents sont minoritaires : 2 délégués par foyer soit 4 dans un conseil de plus de 12 membres. On nous écoute poliment mais c'est tout. De toute façon le conseil d'administration est à l'aise pour pratiquer la politique qu'il veut : la moyenne de séjour d'un résident est de 3 mois autant dire que la mobilisation des résidents pour se défendre n'est pas bien facile"...

à suivre...

Propos recueillis par APL VENDEE.

MUSIQUE

Le 8 février : La Roche/Yon. Théâtre municipal O.P.P.L. jouera : Mendelssohn, Bach...

Cinéma

Le ciné club Yonnais : "Le désert rouge" d'Antoni à 20H30 au théâtre municipal de la Roche.
 Au concorde : (Roche/Yon) ; du 1 au 5 : "Dersou Ouzala" de Kurosawa ;
 et à partir du 6 février et pendant 10 jours "ciné polar" une sélection de 10 classiques du film policier dans le cadre du cycle "Art et essai".
 ciné club Fontenaysien : fou à délier de A. Bellocho 20H45 théâtre municipal de Fontenay.

Théâtre



SAINT NAZAIRE



ANIMATEURS EN GREVE

La politique culturelle de la Municipalité de St. Nazaire ne se met pas en place aisément. Le jour de la reprise des ex-animateurs des centres socio-culturels (licencié en 79) - cf. APL no. 82 - sur de nouveaux postes, voilà que les animateurs péri-scolaires entament une grève. Conflit ouvert avec la Municipalité.

Ils sont soutenus par les AEQ (animateurs du mercredi) qui eux aussi se sont mis en grève mercredi.

P.A.C

Dans le cadre du Plan d'Action Culturelle (PAC), les élus nazairiens décident de créer à titre expérimental, un service d'accueil pré et post scolaire, (animation pour enfants du primaire, avant et après les heures scolaires et le mercredi). Mauduit, (Maire-adjoint à la démocratie locale et à l'action culturelle) confie à P. Lestang, animateur "Francas et Franches camarades" (FRANCAS) le soin de mener à bien cette mission. Le projet à long terme est d'étendre ce service à toutes les écoles de St. Nazaire. A court terme d'ouvrir 3 centres, puis un 4ème en janvier 80.

Début septembre, Lestang embauche donc 22 personnes pour lancer ce service d'accueil sur 3 écoles.



Il s'agit d'un accueil et d'une animation des enfants avant et après les heures scolaires, c'est à dire de 7h à 9h de 16h30 à 19h. Fin décembre, les résultats obtenus sont jugés positifs pour tout le monde. Mauduit est content. Le personnel récemment recruté l'est moins, surtout en ce qui concerne leurs conditions d'embauche et de travail: 26 heures par semaine; 1600 F par mois - un statut de vacataire - pas de lien institutionnel avec les enseignants pas d'objectifs nets - matériel quasi-inexistant.

alors raconte

APL est allé sur place pour rencontrer les animateurs. Nous les avons laissé parler.

"On est arrivé en septembre dans un wagon de chantier. Il n'y avait rien. Les instits n'étaient pas au rendez-vous. De toute façon, il n'y a pas eu de coopération organisée avec eux: ils ont été mis devant le fait accompli car il faut bien dire que la pratique classique dans ce genre de boulot, c'est de recruter des gens qualifiés ou pas, mais qui ont beaucoup de bonne volonté. On leur file une brique ou deux, et après démerdez-vous... C'est comme ça qu'on s'y est mis. Bon, au bout de 2 mois, le bilan était super-positif. C'est vrai que ça nous intéressait, même qu'on nous a félicités. Et puis les besoins existent sur St. Nazaire, c'est indéniable.

Peu à peu, on s'est mis à parler entre nous et avec les A.E.Q. (animateur Centre de Loisirs du mercredi): comment arriver à vivre avec 1600 F; on ne nous paye pas le temps de réunion. Comment se fait-il qu'on n'ait jamais de réponses à nos questions? On voyait bien qu'on faisait marcher les centres avec rien et qu'on ne nous écoutait pas... Finalement, on a pris contact avec les syndicats.

Fin décembre, nous avons enfin eu une rencontre avec Mauduit et Lestang à la Mairie. Le Maire lui-même s'est pointé. Nous avons pu formuler nos revendications: un contrat de travail - un statut - du matériel pour un travail de qualité et en conclusion nous voulons être municipalisés.

Le Maire a été catégorique: "pas question de municipaliser. De toute façon, on n'a pas de budget. N'oubliez pas qu'il s'agit d'une expérience. Il faut attendre le bilan de juin pour savoir vers quoi on s'oriente". De plus, il faudrait qu'on s'estime heureux d'être payés pour un travail davantage réservé aux militants bénévoles!

Au cours de la réunion, il n'est même plus question de l'ouverture du 4ème centre... et on commence à trouver que 22 animateurs, c'est trop pour 3 écoles.

Quant au projet d'étendre l'animation à tout le primaire...

enjeux

Il ne faut pas se tromper de diagnostic. Ce conflit cache des enjeux importants. D'une part les rapports internes des tendances dans la Municipalité Nazairienne, et l'implantation sur la région des Francas et de la Fédé Léo Lagrange.

A Nantes, les Francas existent depuis longtemps. A St. Nazaire, il n'y avait rien: les Francas arrivent avec Lestang. Celui-ci nous a confié: "Je suis venu ici pour mettre en place "l'animation enfance Francas". C'est ça son contrat et Mauduit le soutient. A l'époque, il arrive en plein conflit des centres sociaux qui ne veulent pas être affiliés à la Fédération Léo Lagrange.

Nos revendications essentielles sont finalement les mêmes que celles des animateurs des Centres Socio-Culturels, à savoir la création d'un véritable service culturel municipal à St. Nazaire et non l'emploi par des boîtes intermédiaires que sont les Fédés Léo Lagrange ou Francas. Il ne faut pas oublier que pour les municipalités de gauche, il est important de faire vivre ces fédérations. Les Francas, c'est pas mal de militants du PC et du PS. En Loire-Atlantique, c'est plutôt les militants PS. C'est pour ça qu'on voit Mauduit dans cette histoire. D'ailleurs Chénard lui-même est président de l'institut Léo Lagrange (on retrouve dans l'appareil

dirigeant Leo Lagrange et Francas les personnalités politiques les plus marquantes du PS).

A St. Nazaire, sur une ville de 60 000 habitants, il y a 50 animateurs professionnels permanents ou stagiaires, rattachés à la Fédé Leo Lagrange.

L'enjeu à St. Nazaire, c'est le contrôle total du Secteur Socio-Culturel par le PS alias Léo Lagrange et Francas Et à la Mairie c'est cette tendance (rocardienne avec Mauduit en tête de file) qui semble l'emporter. Ça c'est la lutte interne entre Mauduit et Batteux. Globalement, sous couvert du discours officiel: "il

faut renforcer la vie associative et faciliter l'expression des citoyens", le PS met en place, depuis 77, tout un dispositif de contrôle de l'animation: C'est à dire, faire dans la région, ce que Deferre a fait à Marseille.

Et comme pour les Centres Sociaux, Mauduit a la même volonté politique de profiter de la situation conflictuelle, pour, soit nous obliger à être sous contrat francas, soit mettre d'autres animateurs patentés à notre place. On n'est pas sorti de l'auberge.

G. R. F.



OU SONT LES CENTRES SOCIAUX

L'Office de gestion des Centres Sociaux a vécu ses dernières heures le 20 septembre 79, après la démission de la municipalité. Après les fermetures successives des centres et la suspension des subventions municipales, la municipalité avait marqué ainsi sa volonté de prendre le contrôle de l'animation socio-culturelle (APL. no. 82).

Début septembre, c'est la rentrée politique et la municipalité justifie à nouveau sa démission de l'office, ouvre les négociations avec INTERCO CFDT en vue du "reclassement du personnel" et annonce l'ouverture du centre de Beauregard avec un animateur embauché par Léo Lagrange.

En ce qui concerne le reclassement du personnel, 4 femmes de ménage et 1 secrétaire sont intégrés dans la fonction municipale. Pour les animateurs, la municipalité ne veut pas entendre parler de municipalisation et propose seulement des contrats à durée déterminée.

Le vendredi 18, plusieurs ex-animateurs signent leur contrat avec Mauduit: 3 sont rattachés directement à son service, 1 technicien audio-visuel, 1 personne sur une étude sur les ères de jeux, 1 en formation Léo Lagrange (je n'ai pas de précision pour les 3 autres...).

Si les problèmes directement liés aux animateurs semblent résolus, du moins pour un temps, la Municipalité a à présent les mains libres pour imposer aux usagers des centres sociaux une animation sur des bases "plus saines" avec des animateurs professionnels for-



més et affiliés à Léo Lagrange. Reste pourtant, pour la municipalité à préciser sa politique culturelle: ce qu'elle tente de faire en publiant ses "propositions pour un Plan d'Action Culturelle" (PAC). Celui-ci, en tout cas, ne fait pas l'unanimité. Les élus municipaux PSU, s'ils se disent intéressés par les propositions de débat, pensent que dans le PAC ni les analyses, ni les priorités ne sont vraiment de gauche: "Avant que le PAC ne se discute, tout est en place déjà! Nous redisons notre opposition, au choix de fédération nationales d'éducateurs fait sous le prétexte politique non avoué qu'il est plus facile, pour une municipalité, de faire déplacer un éducateur qui ne plaît pas, quand la décision appartient à une fédération".

Et parmi les animateurs non affiliés, peu d'entre eux trouvent crédible, le nouveau

discours municipal, lorsqu'ils ont eu l'occasion de s'affronter à la pratique des élus de gauche, car après avoir liquidé les centres sociaux, au nom de désaccords politiques, on s'avise à dire quelle doit être la politique municipale au nom de laquelle on a déjà jugé...

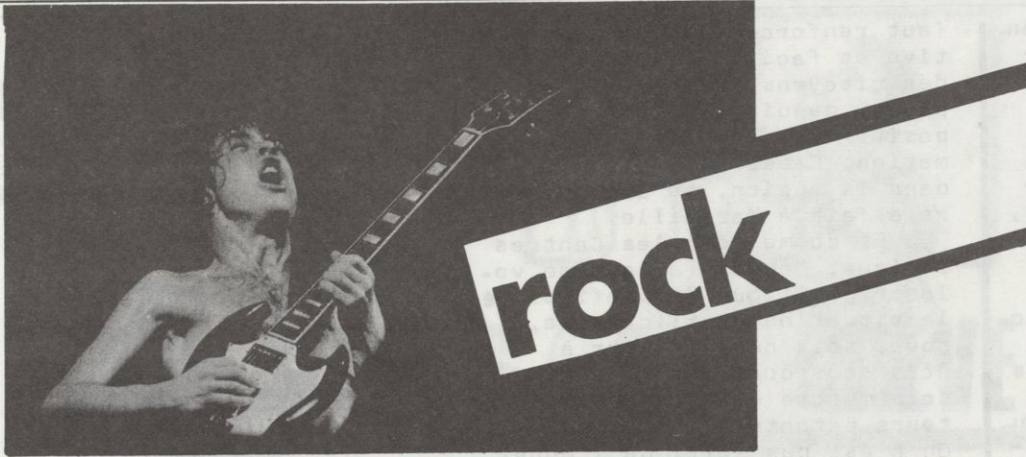
R. F.



Elle était prévue par les syndicats CGT, CFDT de la SNIAS de St. Nazaire et devait avoir lieu à l'usine de Gron Montoir. En fait ce sont les seuls CRS et Gardes Mobiles qui ont eu les honneurs de la visite. Eux étaient envoyés par le Préfet et sont venus déloger et réveiller, les quelques 700 ouvriers sur place depuis la veille. Ils se doutaient bien de quelque chose. Les forces de l'ordre ont investi l'usine par une petite entrée, derrière les bâtiments et ont surpris les ouvriers qui sont sortis sans incidents.

Nombreux pourtant sont les nazairiens qui sont venus en famille exprimer leur solidarité et voir, faute de mieux, les gardes mobiles derrière les grilles. Essayant de voir de plus prêt ce qui se passait, je me suis faufilée dans les vestiaires et par une petite fenêtre j'ai pu observer les gentils gardiens de l'ordre public puiser allègrement dans un stock, à portée de main, de canettes de Kronenbourg et les balancer par dessus le toit des vestiaires, sur les 200 à 300 personnes (massés en permanence devant les grilles) parmi lesquelles de nombreux enfants... il n'y a pas eu de blessés...!

R. F.



AC/DC

Filtrage sous l'oeil protecteur des flics en gabardine. Un costaud fouille tout le monde les uns après les autres. Sur son couvre-chef 2 badges : tête de mort et drapeau sudiste. Deuxième contrôle. "Avance" gueule le déchireur de billet. Charmantes, ces hotesses d'accueil musclées à voix rauques. L'entrée à 46 Frs, la bière à 5 Frs c'est du gros calibre les concerts KCP. Gros calibre aussi les démons électrogènes d'AC-DC, volume, puissance, voix hyper erraillé qui flirte avec le cri, jeu de scène à la fois sensuel et macho, les recettes du hard rock sont simples. Elles sont toutes là. AC-DC distille un feu d'enfer électrique, un truc à te descendre toutes les

vitres de la tour de Bretagne et déclencher un plan ORSEC en moins de deux. Le public fait corps avec la bête immonde qui, sur scène nous livre un son épais, metal lourd et jungle urbaine.

Arc-bouté sur sa Gibson, Angus Young tient la vedette, fait des mimiques qui prend aux tripes, pulsation organique qui lie le groupe à son public. Un rien de cérémonie collective. Fumées. Une odeur de doux produits hallucinogènes. Le concert c'est le lieu tranquille où l'interdit ne l'est plus vraiment, où la foule protège, présence amie, garantie et complicité. Angus, petit diable en short, se démène, bondit, se roule par terre, saute, disparaît un moment en coulisse. Son solo continue pourtant grâce à sa guitare reliée à l'ampli par radio. Il réapparaît dans le balayage d'un projécteur sur les

épaules du chanteur Bon Scott fendant la foule. Ils jouent un blues. L'atmosphère est pesante, le son saturé, excitant et électrique. Un coup de poing dans la gueule.

TREMPIN BOUV

Panique et Mickeystein, une bonne affluence, quelques pétards, une bousculade à l'entrée, le Globe ne voulant pas laisser entrer les fauchés avant IH.

PANIQUE tout d'abord ne soulèvera pas le délire des foules. 2 guitares, basse et batterie, le cocktail classique. Au son massif, sculpté dans le survoltage. Rupture, reprise, changement de tempo. Une guitare qui sonne bizarre, comme une cafetière sifflante. Des textes en français. Quelques tubes audibles : "Petrodollar le samedi soir" MICKEYNSTEIN semble avoir trouvé un style plus coulé que l'agressivité qui était apparue à la fête du PS l'année dernière. Des choros de guitares bien en place. Le chanteur a délaissé le cuir pour un costar 2 pièces gris, chemise noire. Un morceau agréablement funky, quelques titres en français, un rock dense, efficace. Les guitares jouent, j'ai envie de twister.

ROCK Nicolas.

.. AH, L'AFRIQUE!

STAGE DANSE AFRICAINE ET PERCUSSIONS du 25 au 29 février. Association AMARYLLYS Centre d'Hébergement près Pontivy. Un vieux presbytère en Bretagne... Prix : 55 Frs par jour : hébergement, bouffe et animation. Personnes intéressées envoyer courrier à A.P.L. qui fera suivre.

MAY, LA REFRACTAIRE

Rencontre avec une femme libre. Anarchiste, féministe, antimilitariste.

LIBRAIRIE 71.

Une vie de lutte bien remplie: celle de May Pickera, 81 ans, animatrice du journal "le Réfractaire". C'est cette vie que cette vieille pacifiste raconte dans le livre "May la réfractaire".

Un demi-siècle d'histoire, de Makno qu'elle accueille, et Trotsky à qui elle refuse de serrer la main (on ne serre pas la main du boucher de Gronstadt !) jusqu'aux manifestations antinucléaires de Malville. Et surtout son long combat pour l'objection de conscience avec son ami Louis Lecoq. Cette insoumise au coeur généreux, accompagnée de Bernard Thomas, journaliste au Canard Enchaîné, sera à la "librairie 71" le Jeudi 7 février dans l'après-midi pour signer son livre (45F ed de l'Atelier M. Sullian) et s'entretenir avec ses amis.

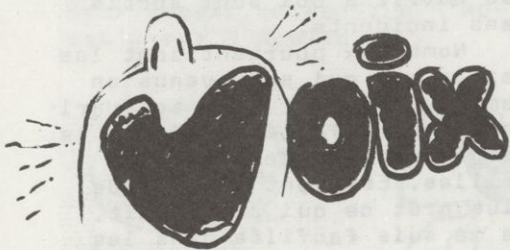


TIERS-MONDE

A l'invitation du "Comité Dervalais Contre la Faim", "Frères des Hommes" viendra animer une soirée consacrée aux problèmes du sous-développement. En 1ère partie, ils présenteront puis feront voir leur film "Une seule terre". En deuxième partie la projection du film sera



suivie d'un débat sur le film et plus généralement sur les problèmes du Tiers-Monde. Cette soirée, commencera à 20H30 à la salle de cinéma de Derval, l'entrée sera bien entendu gratuite. Le vendredi 1er février.



Les stages organisés par le Théâtre de la Petite Ortie et la Cie du Théâtre Fou et qui seront animés par le ROY ART THEATRE sur le thème de la Voix : auront lieu du 25 février au 1er mars. Pour tous renseignements : théâtre de la Petite Ortie. 3 rue de l'Emery 44 000 Nantes. Tel : 71.27.47. ou 46.20.66.

Versailles

Le soleil en face (Kas) 20H
 The servant (Losey) 20H15
 Les moissons du ciel (Malick) 22H15
 Tout ce que vous avez toujours
 voulu savoir sur le sexe... (Allen)
 22H30

apollo

UN AMOUR DE COCCINELLE (Disney)
 13H45, 15H55, 18H05, 20H15, 22H25
 METEORE (D. Neame, film catastrophe)
 13H45, 15H55, 18H05, 20H15,
 22H25.
 MANHATTAN (V.O. Allen) 14H, 16H,
 20H, 22H, sam : 24H.
 LIES PAR LE SANG (T. Young) 14H,
 16H25, 20H, 22H25.
 LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI
 (R. Coutard) 14H15, 16H05, 18H10
 HAINE (D. Gault) 20H15, 22H15.

CINEMERCREDI

14H30 : "CHARLOT" (Chaplin).
 17H : "SHLOCK"

Colisée

LE VOYAGE EN DOUCE (Deville).
 I COMME ICARE (Verneuil).
 LE SOLEIL EN FACE (Kast) 14H30,
 20H, 22H15.

Concorde

Un été 42 (Warner) - Marius (celui
 de Pagnol ?) 20H15
 Tess (Blansky) - Portier de Nuit
 (Cavani) 20H
 Mash (Altman) - Norma Rae (Ritt)
 The kids are alright (?) 22H15
 Fritz the cat (Bashy) 23H

C'EST PAS MOI, C'EST LUI
 (P. Richard) 13H45, 16H, 20H15,
 22H30.

LA MORT EN DIRECT (B. Tavernier)
 14H15, 16H45, 20H, 22H30.

LA FEMME FLIC (Boisset)
 14H10, 16H45, 19H55, 22H30.

C'ETAIT DEMAIN (Grand prix du
 festival fantastique d'Avoriaz)
 13H50, 16H30, 19H50, 22H30.

TOUS VEDETTES (M. Lang) 14H05
 16H30, 20H05, 22H30.

CUL ET CHEMISE (Znigarelli)
 14H, 16H30, 20H, 22H30.

Katorza

TETES VIDES CHERCHENT COFFRES
 PLEINS.
 GALACTICA, LES CYCLONS ATTAQUENT
 (V. Edwards).
 BUFFET FROID (B. Blier).
 LE MAGICIEN DE LUBLIN.
 14H30, 20H, 22H15.

CINEMA

Beaulieu
Bouguenais

LA VILLE A PRENDRE (P. Brunie
 et la GFDI) samedi 2 Février à
 21H.

PARFUM DE FEMME (D. Risi) vendre-
 di 1er à 21H, dim 3 à 14H30 et
 21H.

CINEMATHEQUE SALLE VASSE

MERCREDI 30 : SALLE VASSE.

20H15 : "LA BRULURE DES MILLE
 SOLEILS" et "LES SOLEILS DE L'
 ILE DE PAQUES".

22H15 : débat avec l'auteur Pier-
 re KAST.

MARDI 5 : A la mémoire de L.
 Torre-Nilsson. (Argentine)

20H15 : "LA MAISON DE L'ANGE"
 (1957).

22H15 : "LA CHUTE" (1959).

La maison de l'ange : vers 1925,
 l'éveil sensuel d'une riche jeune-
 fille mêlée à une intrigue politi-
 que : peinture poétique et réaliste
 de la haute société argentine.

LA MORT
A L'AFFICHE

LA MORT EN DIRECT (2H08)
 de B. Tavernier, avec Ro-
 my Schneider : "dans un
 monde de science-fiction
 mais qui ressemble telle-
 ment au nôtre, où person-
 ne ne meurt plus, une fem-
 me refuse de laisser fil-
 mer son agonie ; une fa-
 ble bouleversante sur le
 voyeurisme" (télérama)

LE SOLEIL EN FACE de Pier-
 re Kast avec J.P. Cassel,
 Stéphane Audran : quel-
 qu'un qu'on aime est at-
 teint d'une maladie irré-
 médiable (ici le cancer) :
 faut-il lui dire ? Comment
 ou sinon que faire ? Un
 film contre la terreur de
 la mort.

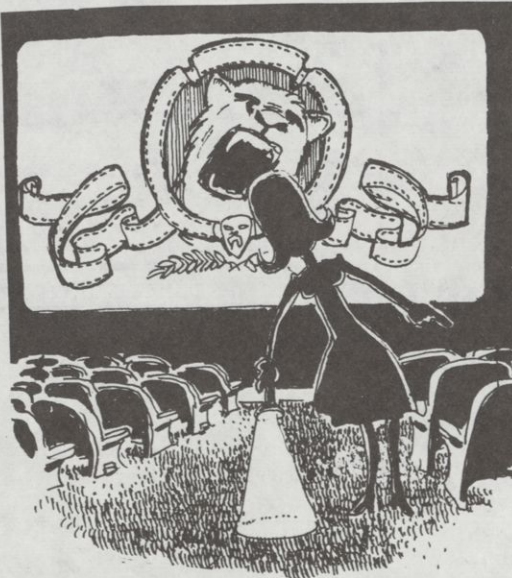


cinema allemand

Festival cinéma Allemand à la
 M.J.E.P. de St Nazaire :

VENDREDI 1er FEVRIER à 21H : "LA
 MER MALADE" (court métrage sur la
 mer Baltique) ; L'ENIGME DE KASPAR
 HAUSER (W. Herzog).

VENDREDI 8 FEVRIER à 21H :
 METAMORPHOSE D'UNE RUE - NOSFERA-
 TU (Murnau 1922). X



Gaumont

C'EST PAS MOI, C'EST LUI
 (P. Richard) 13H45, 16H, 20H15,
 22H30.

LA MORT EN DIRECT (B. Tavernier)
 14H15, 16H45, 20H, 22H30.

LA FEMME FLIC (Boisset)
 14H10, 16H45, 19H55, 22H30.

C'ETAIT DEMAIN (Grand prix du
 festival fantastique d'Avoriaz)
 13H50, 16H30, 19H50, 22H30.

TOUS VEDETTES (M. Lang) 14H05
 16H30, 20H05, 22H30.

CUL ET CHEMISE (Znigarelli)
 14H, 16H30, 20H, 22H30.

calendrier

MERCREDI 30 JANVIER

- 21h: Jazz moderne aux Petits Saints, avec CARATINI et FOSSE
- 21h: Tremplin Rock, 3ème manche. DANGERS et DETECTIVE, Fac de Lettres.
- 20h30: "L'Eté", Théâtre de la Chamaille, rue du Ballet
- 20h30: "Le Destin de l'Occident" conférence de LANZA del VASTO Salle des Marsaudières
- 15h: Rassemblement devant le Palais de Justice à l'initiative du collectif de défense des Immigrés pour soutenir un jeune algérien de la ZUP Belle vue qui passe au tribunal.
- 15h30 :AG des pions, fac de Lettres.

JEUDI 31 JANVIER

- 21h: "J'ai une poche d'air dans le gros colon", spectacle de café-théâtre par la Biduline, Maison des Jeunes de St. Herblain.
- 20h 30: LE REVE DU DIABLE, troupe quebecoise de musique et chants traditionnels. Centre Social de la Bernardière, St. Herblain, 15, 10 et 5 F.
- 21h: F. AUBOUX. Musique indienne, Sitar et tabla aux Petits Saints
- 20h 30: Cinéma: "Un même regard pour la même vie" sur l'égalité entre hommes et femmes dans le monde du travail. Organisé par Choisir-La Cause des Femmes, à la Maison des Associations, 7, rue de Gigant Projection suivie d'un débat.
- 21h: "Grand peur et misère du IIIème Reich", de Brecht, Théâtréquipe, 5, rue du Ballet
- 20h30: Réunion du COBOM à l'APL.

VENDREDI 1er FEVRIER

- 21h: NOBBY CLARKE (Jazz Moderne) aux Petits Saints
- 20h30: "L'IMPROMPTU DE VERSAILLES" et "La Comtesse d'Escarbagnas", Salle de la Croix-Blanche, St. Herblain
- 21h: "Grand-peur et misère du IIIème Reich" Théâtréquipe, 5, rue du Ballet
- 21h: "L'ENIGME DE GASPAR HAUSER", Werner Herzog, MJEP, St. Nazaire.
- 20H30 :réunion sur le Cam-bodge, centre social du Breil

SAMEDI 2 FEVRIER

- 20h30: MANITAS DE PLATA (guitare), école d'Agriculture de Briacé, Salle des Fêtes de Vertou
- 21h: NOBBY CLARKE aux Petits Saints
- 20h30: NACARFEIDH, Folk celtique, à Lusanger

- Samedi et Dimanche 2 et 3 février week-end au CPO (Celles Belle) tel. (49) 26.80.44: "Analyse économique de la crise"

DIMANCHE 3 FEVRIER

- 15h: "Croque Monsieur" de M. Mithais, théâtre par la Cie. Nelly Daviaud, Salle Vasse
- 20h30: Pierre Bensusan, Guitare Folk, Maison des Jeunes de Nozay

LUNDI 4 FEVRIER

- 14h15: "Les Aigles" de Victor Haïm par la Compagnie des Marionnettes de Nantes, Maison de la Culture
- Même chose mardi 5 14h15, 21h merc. 6 14h15, jeudi 7 14h15
- 21h: Martha Mc. Gaughey et Arthur Haas, viole de gambe et clavecin aux Petits Saints.

MARDI 5 FEVRIER

- 15h: "Marion Caméléon" théâtre de la Petite Ortie, Salle Boris Vian, 5 F (même chose mercredi et jeudi 7, 15 h).
- 21h: TEQUILA ROCK aux Petits Saints
- 20h30: Table ronde-débat, "Peut-on justifier l'intervention soviétique en Afghanistan et "Faut-il boycotter les JO de Moscou?" Fraternité Protestante.
- 20h30: Contraception masculine réunion chez L. Vérité, 2, Place de la Bourse, Nantes

MERCREDI 6 FEVRIER

- 21h: TEQUILA, ROCK aux Petits Saints
- 20h30: "RIPAILLE (Rock et légende), Amphi Berliet, 20 F

JEUDI 7 FEVRIER

- 21h: MEDLEY, Guitare aux Petits Saints

Annonce

- Réunion du groupe femmes Nantes-Nord ont lieu tous les mercredi à 20h 30, 41, Rte. de la Chapelle/Erdre.
- ECOLE NATIONALE DU CIRQUE (Sous chapiteau avec Annie Fratellini et Pierre Etaix) Samedi 2 février 21h dimanche 3 février 15 h mercredi 6 février 15 h Ile Beaulieu, Parking de la Salle Omnisports (15 et 6 F)
- VOYAGE A DISNEYLAND, Salle Boris Vian (1 F), Mercredi 30 janvier 10h, 14h15 16h jeudi 31 janvier 10h, 14h15 vendredi 1er février 10h, 14h 15, 21h.



TABLE RONDE afghanistan

Depuis plusieurs semaines, les troupes soviétiques sont entrées en Afghanistan. Comme de nombreux témoignages le prouvent, c'est entre autres dans les affaires intérieures afghanes qu'intervient l'URSS.

Alors que le Parti Communiste Italien et le Parti Communiste Espagnol ont immédiatement réagi en condamnant cette intervention, la direction du PCF soutient cette ingérence dans les affaires intérieures d'un état souverain.

Une pétition circule actuellement et une table-ronde est organisée le 5/2 à la Fraternité Protestante, rue Amiral Duchaffault sur les deux questions suivantes :

- PEUT-ON JUSTIFIER L'INTERVENTION SOVIETIQUE EN AFGHANISTAN ?
- FAUT-IL BOYCOTTER LES JEUX OLYMPIQUES DE MOSCOU ?

